

La réception de l'information
Sur le phénomène des sargasses à Marie-Galante :
Représentations, appropriations et positionnements
Des habitants

Master 2 Information, communication :
Communication des organisations, information, médias et numérique
Parcours - Communication d'Intérêt Général

Jordan PICON
Sous la direction de Brigitte JUANALS

Année 2025-2026

Remerciements

Je remercie d'abord Brigitte JUANALS, ma directrice de mémoire, pour son accompagnement, ses conseils et ses retours bienveillants, qui m'ont aidé à avancer dans ce projet avec confiance et à préciser progressivement ma réflexion.

Je remercie ensuite les personnes rencontrées à Marie-Galante, qui ont accepté de partager leurs expériences de vie avec moi. Mon mémoire repose en grande partie sur la confiance qu'elles m'ont accordée.

Je remercie également les personnes qui m'ont accueilli pendant mon temps d'observation et qui m'ont permis de découvrir Marie-Galante. Leur accueil, leur aide et nos échanges au quotidien ont été essentiels dans mon intégration au terrain d'enquête.

Résumé

Mémoa-lasa ka pale de jan moun Marie-Galante ka pran enfòmasyon asi sargas. I ka apiye asi on ankèt kalitatif ki fèt asi teren-la, ant mitan janvyé é mitan mas 2026. Travay-la ka gade kijan moun nou jwenn asi teren-la ka tann enfòmasyon-la, kijan yo ka sav si yo pé kwè adan-y, é kijan yo ka fè-y pase ba dòt moun. Sargas-la, sé pa yenki on pwoblèm lanmè. I ka touché lanvironnman, santé, mé osi lavi touléjou é jan moun ka viv ansanm.

Ankèt-la koumansé adan dènyé moman a on ti kalmi. A moman-lasa, pa té ni tèlman sargas asi bòdlanmè-la, oben yo pa té ka vwè yo fò. Men piti a piti, pannan tan obsèvasyon-la, yo vin pli prézan, jis tan yo fè gwo pil ki té ka vwè byen klè. Tibwen tan apré finisman obsèvasyon-la, ni alèt ki tonbé. Sa ka montré kè menm lè sargas-la poko té two vizib, moun té ja ka pansé-y, té ja ka atann-li, é té ja ka chèché konprann ka ki té pé rivé.

Sa mémoa-la ka chèché konprann, sé kijan pawòl a enstitisyon, réchèch moun ka fè pou yo menm, ti pawòl ki ka pasé ant moun, é sa yo menm ka vwè, ka santi, ka viv, ka édé yo fè lidé a yo asi sargas. Sé pa yenki sav ka enstitisyon ka di. Sé osi sav kijan moun ka pran sa yo tann, kijan yo ka konparé-y épi sa yo ka viv, é kijan yo ka désidé si yo pé fè enfòmasyon-la konfyans.

Kòpis-la ka pozé asi kat antretien semi-dirijé, épi kont-randi asi bokantaj é obsèvasyon ki fèt asi teren-la. Analiz-la ka montré kè on santiman ka viré souvan : pou plizyè moun, enstitisyon pa ka bay asé enfòmasyon. Yo ka palé de mank chif konkrè, mank suivi, oben mank konsiy klè pou sav ka pou fè. Analiz-la ka montré osi kè moun ka kwè pli fasil adan on enfòmasyon lè i ka kolé épi sa yo ja vwè, sa yo ja santi, oben sa yo ja viv. Sa yo viv ka sèvi yo kon répè pou konprann mèsaj yo ka risivwè.

Finalman, ankèt-la ka montré kè enfòmasyon asi sargas pa ka rété on sèl koté. I ka pasé ant vwazen, fanmi, moun an lantouraj, rézo sosyal, médias, é pawòl a enstitisyon. Men adan tout sa, ni osi tansyon, dout é sispèk. Relasyon-la épi enstitisyon pa toujou senp, pas moun ka mandé-yo si yo byen enfòwmé, si yo byen pwotéjé, é si sa yo ka viv vréman pran an kont.

Travay-lasa ka envité nou réfléchi asi on kominikasyon piblik ki ka kouté plis sa moun ka viv, ki ka apiye plis asi relais lokal, é ki ka fè aksyon a enstitisyon vin pli klè pou tout moun. Rekòmandasyon yo ka alé adan sans-lasa : ranfòsé kolaborasyon ant moun ki ka viv asi teritwa-la é enstitisyon, pou jéré sargas-la é pou konstwi ansanm répons ki ka pran an kont éfé a yo adan lavi touléjou.

Mo-klé : sargas ; jan moun ka pran enfòmasyon ; kominikasyon piblik ; Marie-Galante ; risk pou lanvironnman é santé ; jan enfòmasyon ka pasé ant moun.

Résumé

Ce mémoire porte sur la réception de l'information relative aux sargasses à Marie-Galante. À partir d'une enquête qualitative menée en immersion entre la mi-janvier et la mi-mars 2026, il s'intéresse à la manière dont des habitants rencontrés sur le terrain reçoivent, évaluent et relaient l'information sur ce phénomène environnemental, sanitaire et social. L'enquête débute dans les derniers moments d'une période de répit, alors que les sargasses sont encore peu visibles sur le littoral. Leur présence s'intensifie progressivement durant l'observation, jusqu'à des envahissements visibles, suivis d'alertes peu après la fin du temps d'observation. L'objectif est alors de comprendre comment le discours institutionnel, les recherches personnelles, les échanges de proximité et l'expérience sensible sont mobilisés dans la construction des représentations autour d'un phénomène d'abord peu visible, mais déjà anticipé.

Le corpus analysé repose sur quatre entretiens semi-directifs, complétés par des comptes rendus d'échanges et d'observations. L'analyse met en évidence une perception récurrente de déficit informationnel institutionnel, notamment autour du manque de données concrètes, de suivi ou de consignes. Elle montre également que la crédibilité des informations se construit fortement à partir de l'expérience vécue, qui fonde des repères pour interpréter les messages reçus. Enfin, l'enquête souligne l'importance de la circulation sociale de l'information, ainsi que les tensions et soupçons qui traversent la relation aux institutions. Ce travail invite ainsi à penser une communication publique plus attentive aux expériences habitantes, aux relais locaux et à la lisibilité de l'action institutionnelle. Les recommandations émises visent donc à renforcer la collaboration entre habitants et institutions, dans la gestion du phénomène et dans la construction de réponses collectives à ses effets quotidiens.

Mots-clés : sargasses ; réception de l'information ; communication publique ; Marie-Galante ; risque environnemental et sanitaire ; circulation sociale de l'information.

Abstract

This Master's thesis focuses on how information about sargassum seaweed is received in Marie-Galante. Based on a qualitative study carried out through field immersion between mid-January and mid-March 2026, it examines how local inhabitants met during the fieldwork receive, assess and pass on information about this environmental, health and social issue. The study begins during the final moments of a period of relative calm, when sargassum was still barely visible along the coastline. Its presence gradually increased during the observation period, leading to visible accumulations, followed by official alerts shortly after the end of the fieldwork. The aim is therefore to understand how institutional communication, personal research, local exchanges and sensory experience are used by inhabitants to make sense of a phenomenon that was initially only slightly visible, but already anticipated.

The corpus analysed is based on four semi-structured interviews, supplemented by field notes on exchanges and observations. The analysis highlights a recurring perception of a lack of institutional information, particularly regarding concrete data, follow-up and guidance. It also shows that the credibility of information is strongly shaped by lived experience, which provides reference points for interpreting the messages received. Finally, the study underlines the importance of the social circulation of information, as well as the tensions and suspicions that shape the relationship with institutions. This work therefore invites reflection on forms of public communication that are more attentive to inhabitants' experiences, local intermediaries and the clarity of institutional action. The recommendations therefore aim to strengthen collaboration between inhabitants and institutions, in managing the phenomenon and in building collective responses to its everyday effects.

Keywords: sargassum; reception of information; public communication; Marie-Galante; environmental and health risk; social circulation of information.

Table des matières

Table des figures	8
Introduction	9
Partie I : Contextualisation	11
1. Environnement	11
1.1. Niveau macro : Cadre territorial, social et économique	11
1.2. Niveau méso : Le phénomène des sargasses	12
1.3. Niveau micro : Mon intégration sur le terrain	15
2. Les acteurs de l'enquête	16
2.1. L'enquêteur : choix du sujet	16
2.2. Les enquêtées.....	18
3. Revue des travaux, problématique et cadre théorique	19
3.1. Revue des travaux sur les sargasses.....	19
3.2. Problématique et axes d'analyse	21
3.3. Cadre théorique et notions mobilisées	22
4. Cadre méthodologique	27
4.1. Corpus et méthode de collecte des données	27
4.2. Posture adoptée	29
4.3. Transcription des entretiens	31
4.4. Méthode d'analyse des données	32
PARTIE II : Analyse des données, discussion et recommandations	34
1. Analyse de la réception de l'information sur les sargasses	34
1.1. Perception d'un déficit d'informations institutionnelles	34
1.2. Circulation sociale de l'information	42
1.3. Tensions, conflictualités et positionnements autour de la communication	49
2. Discussion, limites et recommandations	59
2.1. Discussion des résultats	59
2.2. Limites et spécificités de l'enquête	67
2.3. Recommandations aux institutions et acteurs locaux	69
Conclusion	75
Bibliographie.....	77
Annexes	81

Table des figures

Figure 1 - Extrait de l'entretien 3 : <i>capteurs et non-restitution des données</i>	35
Figure 2 - Extrait de l'entretien 1 : <i>comparaison avec les dispositifs cycloniques</i>	38
Figure 3 - Extrait de l'entretien 3 : <i>des bouées et filets perçus comme inefficaces</i>	40
Figure 4 - Extrait de l'entretien 1 : <i>des dégâts matériels à l'inquiétude sanitaire</i>	43
Figure 5 - Extrait de l'entretien 4 : <i>absence d'alerte et démarche autonome d'information</i>	45
Figure 6 - Extrait de l'entretien 2 : <i>réseaux sociaux et échanges de proximité</i>	47
Figure 7 - Extrait de l'entretien 3 : <i>dire ou ne pas dire, une tension entre alerte et activité locale</i>	50
Figure 8 - Extrait de l'entretien 2 : <i>seuil de toxicité dépassé et absence d'alerte institutionnelle</i>	54
Figure 9 - Extrait de l'entretien 3 : <i>de l'incapacité supposée à l'intentionnalité attribuée</i>	56
Figure 10 - Extrait de l'entretien 4 : <i>la mise en cause de l'État français</i>	57

Introduction

Lorsque j'arrive à Marie-Galante pour débiter mon stage de Master 2, en janvier 2026, le paysage est plutôt accueillant, la vue est plaisante, le climat est bon, et l'air de la mer ravive les sens. La saison sèche, qui s'étend de décembre à mai, est bien entamée ; cependant les averses intempestives ont quelque peu résisté au changement de saison. Cela dit, cela n'empêche aucunement le « touriste » que je suis, de profiter des plages, de parcourir les routes du littoral à vélo, et de m'arrêter pour saluer les personnes que je croise.

Cela ne ressemblait pas à la réalité que l'on m'avait décrite quelques mois auparavant. Plages inaccessibles, difficultés à respirer, problèmes de santé, tant de troubles liés aux envahissements de sargasses. Une algue qui vient s'échouer sur les plages, qui s'entasse, et qui se décompose en libérant des émanations décrites comme « puantes » et toxiques. On m'avait parlé de montagnes de sargasses en bord de mer, et jusque dans les terres, car des champs étaient utilisés pour le stockage après ramassage sur les plages.

Mes premières conversations m'ont donné quelques indices, j'étais régulièrement qualifié de « chanceux », car je vivais la « plus belle période de l'année », ou la seule qui soit « vivable », selon ce qui m'était dit. En effet, cela faisait plusieurs mois qu'il n'y avait plus de sargasses à Marie-Galante, mais on m'en parlait tout de même, car c'est un phénomène qui apparaît régulièrement tous les ans, depuis une quinzaine d'années. C'est comme si tout le monde se préparait à un retour des envahissements, malgré l'absence totale de signes.

Puis les premières algues sont apparues, d'abord en mer, au large, puis finalement plus près des côtes. Les échouages de sargasses ont commencé et se sont amplifiés au cours de mon séjour de deux mois, et à terme, les envahissements devenaient massifs, des alertes sont apparues sur les sites institutionnels et médiatiques, dès la fin de la période. Le paysage n'était plus accueillant, la vue n'était plus si belle, et les odeurs émanant du bord de mer devenaient insupportables.

C'est dans cette même période que j'ai réalisé une enquête qualitative auprès des habitants rencontrés. Mon étude vise à une plus grande compréhension de la réception de l'information sur les sargasses, à la fois en observant la manière dont les représentations se construisent autour du phénomène, mais également comment ces représentations évoluent en interaction avec le discours public sur le sujet. L'enjeu n'est pas d'évaluer les politiques publiques menées face au phénomène, ni de mesurer l'exactitude des informations disponibles, mais de comprendre comment des habitants rencontrés sur le terrain reçoivent et interprètent les informations auxquelles ils ont accès.

En d'autres termes, mes interactions et observations sur le terrain, ainsi que des entretiens avec les habitants sont les objets d'une analyse qui vise à éclairer la manière dont les habitants de Marie-Galante s'approprient les informations disponibles et leur donnent sens à partir de leur expérience ; ceci dans un espace informationnel mêlant discours publics, observations quotidiennes, recherches autonomes et échanges locaux. Cette démarche permet ensuite d'ouvrir une réflexion sur ce que les résultats peuvent apporter à la communication publique, et plus largement à la communication d'intérêt général, face à un phénomène récurrent, préoccupant et difficilement maîtrisable.

Mon mémoire suit alors une progression en deux temps. La première partie présente le terrain, le phénomène étudié, les acteurs de l'enquête, ainsi que les repères théoriques et méthodologiques mobilisés. La deuxième partie analyse les données recueillies, avant de mettre les résultats en discussion, d'en préciser les limites et enfin de proposer plusieurs recommandations visant à renforcer la collaboration entre habitants et institutions, dans la gestion du phénomène. Ces recommandations seront mises en perspective avec des approches liées à la communication publique, à la participation citoyenne, aux théories *socio-constructivistes*, ainsi qu'à des outils méthodologiques d'ingénierie de la communication.

Partie I : Contextualisation

1. Environnement

1.1. Niveau macro : Cadre territorial, social et économique

1.1.1. Administration et géographie

Le point de départ de mon terrain de recherche est localisé à Grelin, un hameau rattaché à la commune de Saint-Louis. Cette commune est intégrée à la Communauté de communes de Marie-Galante, dont le siège se situe à Grand-Bourg, et qui intervient à l'échelle des trois communes de l'île : Grand-Bourg, Capesterre-de-Marie-Galante et Saint-Louis. À une échelle administrative plus large, Marie-Galante relève de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre ; elle dépend donc du département et de la région de Guadeloupe, département-région français d'outre-mer. Sur le plan géographique, Marie-Galante s'inscrit dans la mer des Caraïbes et dans l'ensemble de l'arc antillais. Selon les regroupements retenus, on peut également la situer dans l'espace des Antilles et, plus largement, dans l'archipel caribéen. La proximité de territoires multiples, et donc de nationalités, de langues et d'origines diverses, rend possibles des connexions directes avec l'international, ce qui ajoute une dimension particulière aux dynamiques d'appartenance, à la croisée de l'ancrage local, de la double insularité, du rattachement à la nation française et des circulations caribéennes.

1.1.2. Vie sociale

Marie-Galante est un territoire dont la vie sociale s'inscrit dans une histoire longue, marquée par l'héritage colonial, les économies de plantation et les transformations des modes de vie et du travail. La population est composée d'habitants installés depuis longtemps sur l'île, mais aussi de personnes arrivées plus récemment, venues de Guadeloupe continentale, de l'Hexagone, des îles voisines ou d'autres espaces caribéens. Ces parcours différents se croisent dans un territoire où les liens familiaux, les relations de voisinage et l'interconnaissance occupent une place importante. Dans un espace insulaire restreint, ces réseaux jouent un rôle dans la circulation des informations, les relations d'entraide, mais aussi dans les réputations et les manières de prendre la parole publiquement. Le rapport au territoire se construit ainsi à partir d'une inscription locale, mais aussi à travers des expériences, des mobilités et des appartenances plus diverses.

1.1.3. Économie

L'économie de Marie-Galante repose sur plusieurs secteurs et leur importance varie selon les saisons. Les activités liées au tourisme, comme l'hébergement, la restauration ou les services, occupent une place importante pendant la saison touristique et lors d'événements culturels¹, et elles continuent généralement d'exister tout au long de l'année, avec une demande uniquement locale, ce qui rend le maintien de certaines activités parfois difficile. Notons également l'importance de l'agriculture, avec la canne, puis la pêche et d'autres productions locales qui participent à l'activité économique mais aussi au maintien d'une certaine image avec des typicités « locales ». Les services de proximité, avec la santé, les petits commerces ou encore les emplois publics structurent aussi la vie quotidienne. C'est à partir des services disponibles localement que se définit parfois la nécessité de se rendre en Guadeloupe, le ferry est donc également un élément définitoire de la vie économique de l'île. Cette économie est en grande partie dépendante du littoral, de l'image du territoire et donc de la continuité des services. Ces éléments sont à considérer lorsque l'on observe la présence d'un phénomène comme les sargasses. Que cette présence soit avérée, imaginée ou anticipée, elle peut alors affecter plusieurs dimensions, notamment l'attractivité touristique, les pratiques de loisirs, la pêche, la fréquentation de certains lieux, mais aussi les conditions de vie.

1.2. Niveau méso : Le phénomène des sargasses

1.2.1. Repères terminologiques

Le terme *sargasses* désigne ici des algues brunes flottantes susceptibles de s'accumuler puis d'arriver sur les côtes. Par *échouement* ou *échouage*, il est fait référence au fait que ces algues arrivent et s'accumulent sur le littoral, notamment sur les plages, dans les ports ou dans certaines zones côtières. Les termes *échouement* et *échouage* sont employés de manière variable par les médias, les institutions et les habitants. Je n'ai pas relevé de normalisation stricte de leur usage dans les documents et discours consultés. Le mot *envahissement* est employé pour désigner les épisodes d'accumulation importante, lorsque la présence de sargasses devient massive et modifie les usages des lieux. Le terme *sargasseur* désigne une embarcation servant à collecter les sargasses en mer ou à proximité du littoral. Enfin, le nom *varech* fait référence à une autre algue, commune et inoffensive.

¹ Le festival Terre de Blues, organisé chaque année à Marie-Galante autour du week-end de la Pentecôte, constitue par exemple un événement culturel majeur pour l'île, en attirant des visiteurs et en mobilisant les activités locales. D'autres temps forts, comme la période de carnaval, participent également à l'animation culturelle et touristique du territoire.

Dans mes analyses, ainsi que dans les entretiens, certains termes reviennent fréquemment. Il s'avère donc nécessaire de les définir. L'ARS, Agence régionale de santé, désigne l'acteur institutionnel en charge, notamment, des questions de santé publique et de surveillance sanitaire. Les *capteurs* renvoient aux dispositifs de mesure installés sur certains sites afin de suivre les niveaux de concentration de gaz associés aux sargasses. Les niveaux peuvent être exprimés en *ppm*, *parts per million*, une unité de concentration utilisée pour qualifier des seuils. Parmi les gaz mentionnés dans les dispositifs d'alerte figure le sulfure d'hydrogène, H_2S , et l'ammoniac, NH_3 , dont les émanations sont liées à la décomposition des sargasses. Pour apporter davantage de précisions quant à ces émanations de gaz, Ménez nous indique que les sargasses, « en se décomposant en 48 heures, dégagent une trentaine de gaz, dont les dominants sont l'hydrogène sulfuré, gaz neurotoxique par inhalation, incolore, inflammable, à l'odeur d'œuf pourri caractéristique, et l'ammoniac, gaz incolore et hydrosoluble » (Ménez, 2021, p. 108).

La *chlordécone* désigne un pesticide anciennement utilisé dans les Antilles françaises, notamment dans les bananeraies, et aujourd'hui associé à une crise sanitaire et environnementale durable. L'exposition à la chlordécone est notamment liée à un risque accru de cancer de la prostate (Multigner et al., 2011, p. 43). La chlordécone est définie ici car elle apparaît dans certains entretiens, sans avoir été recherchée comme thème central. Elle y apparaît comme un repère de comparaison mobilisé par les enquêtées pour interpréter les risques liés aux sargasses et la confiance accordée aux institutions.

1.2.2. Naissance du phénomène

Selon la préfecture de la région Guyane, « Depuis 2011, l'arc antillais est concerné par des échouages massifs [de sargasses] »². Ces échouages constituent un problème à la fois environnemental, sanitaire et social. La décomposition des algues pose un enjeu sanitaire important, puisque selon le Parc national de la Guadeloupe, « la dégradation des sargasses produit de l'hydrogène sulfuré, un gaz toxique »³. Cela perturbe également les écosystèmes côtiers (tortues, poissons, coraux) et fragilise les usages du littoral. Face à l'ampleur du phénomène, les autorités publiques ont engagé des actions pour tenter d'en limiter les conséquences. L'article cité précédemment mentionne sa source principale : « Note explicative de la DEAL Guadeloupe, datant du 5 Février 2015 ». La DEAL est la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement. La note explicative de la DEAL Guadeloupe n'est plus accessible en ligne au 20 mars 2026.

² Préfet de la région Guyane, « Qu'est-ce que les sargasses ? », *Guyane.gouv.fr*, s. d., disponible sur : <https://www.guyane.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Securite-et-protection-de-la-population/Episodes-de-sargasses/Qu-est-ce-que-les-sargasses>, consulté le 20 mars 2026.

³ Parc national de la Guadeloupe, « Sargasses, causes et conséquences », publié en mai 2016, disponible sur : <https://www.guadeloupe-parcnational.fr/fr/des-connaissances/les-missions-scientifiques/lactualite-scientifique/sargasses-causes-et>, consulté le 20 mars 2026.

1.2.3. Situation de crise récente

Ce phénomène est donc observé, vécu et analysé depuis de nombreuses années. Nous décidons d'en venir directement à la situation en 2025. Le préfet de la région de Guadeloupe publie la pré-alerte citée ci-dessous en avril 2025, elle concerne Capesterre.

Ce Jour 28/04/2025 [sic], les concentrations en sulfure d'hydrogène sur le site de à compléter [sic] dépasse [sic] le seuil de 1 ppm en moyenne sur 24h.

-Il est donc nécessaire de mettre en place rapidement (sous 48h au maximum) le chantier d'enlèvement des algues,

-Il est recommandé au public de se tenir éloigné des zones affectées,

-Pour les personnes vulnérables, il est recommandé de ne pas séjourner sous le vent des émissions des gaz et d'éviter l'exposition aux autres substances irritantes et/ou allergisantes (fumée de tabac...)

-D'une manière générale, il est préconisé de consulter son médecin ou son pharmacien en cas de symptômes (yeux ou gorge qui piquent, larmoiements, maux de tête, difficulté respiratoire, toux, démangeaisons, vomissements, vertiges).⁴

Nous pouvons donc statuer sur la dangerosité des émanations des sargasses, ce qui n'est pas forcément apparu comme évident sur le terrain. J'ai pu observer des zones « envahies » par les sargasses qui étaient accessibles et fréquentées, et également des employés municipaux effectuant du ramassage sans aucun équipement. Ce serait donc uniquement un certain niveau de concentration de sulfure d'hydrogène exprimé en *ppm* qui mènerait à un état d'alerte. Sans quoi, aucun indice sur place ne me permet de savoir s'il y a un risque pour ma santé. Cependant, à une certaine période de mon stage, les odeurs me devenaient insupportables autour des plages envahies, j'ai donc instinctivement arrêté de m'y rendre.

Joël Moysan, président des acteurs économiques de Capesterre, s'exprime en mai 2025, pour FRANCE 24 : « Ça a dépassé les compétences même de la commune de Capesterre de Marie-Galante. Maintenant, c'est l'État qui doit prendre en charge »⁵. Nous comprenons ici la détresse des acteurs locaux, qui se sentent impuissants et qui perçoivent un manque de moyens d'action au niveau communal.

⁴ Préfet de la région Guadeloupe, « PRE-ALERTE à Capesterre de Marie-Galante le 28 avril 2025 », *Les services de l'État en Guadeloupe*, publié le 28 avril 2025, disponible sur :

<https://www.guadeloupe.gouv.fr/index.php/Actions-de-l-Etat/Securite/Risques-naturels-et-technologiques/Dossier-sargasses/Alertes-et-pre-alertes-des-concentrations-en-sulfure-d-hydrogene-et-en-ammoniac/PRE-ALERTE-a-Capesterre-de-Marie-Galante-le-28-avril-2025>, consulté le 20 mars 2026.

⁵ FRANCE 24, « Caraïbes : les sargasses envahissant les plages pèsent sur les habitants » [vidéo], YouTube, 2 mai 2025, à 2 min 02 s, disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=C5y988O1fYU>, consulté le 20 mars 2026.

1.2.4. Situation actuelle

Foufougong, média indépendant de Marie-Galante, propose un reportage au lendemain de la tempête *Jerry* qui a sévi en Guadeloupe. Le 10 octobre 2025, la journaliste, Stéphanie Sérac de son vrai nom, filme alors les plages de Capesterre et interroge les acteurs sur place dans un *Reel Facebook*. Dans la description de ce *Reel*, nous pouvons lire les résultats de son enquête : « Jerry a économisé des mois de nettoyage à Petite-Anse (Capesterre de Marie-Galante). Les salariés de ST Environnement en ont fait le constat. La plage a été presque complètement nettoyée par le passage de Jerry »⁶. À partir d'octobre, les activités de la vie courante ont donc pu reprendre leur cours à Capesterre.

1.3. Niveau micro : Mon intégration sur le terrain

1.3.1. Mon objet d'enquête en évolution

À mon arrivée à Marie-Galante, à la mi-janvier 2026, il n'y a pas, ou très peu, de sargasses visibles sur le littoral. On m'indique également que certains champs avaient été utilisés pour stocker des sargasses ; or au moment de mon observation, ils sont totalement vides. À la fin de ma période d'enquête, à la mi-mars, les échouements, en mer comme sur le sable, deviennent suffisamment importants pour m'inciter à éviter les zones les plus touchées. J'ai pu suivre l'évolution du phénomène, avec une progression visible au jour le jour, ce qui a transformé le contexte de mon enquête : d'une phase de répit, relativement éloignée des difficultés liées aux sargasses, à une phase de fort impact.

1.3.2. Mon intégration sociale

Mon intégration au terrain d'enquête s'établit via une petite entreprise locale au sein de laquelle j'effectue mon stage de Master 2 (voir annexe 1 : attestation de stage). Je travaille et je loge alors chez ce couple d'entrepreneurs, dont j'ai participé au déménagement à mi-stage, de Saint-Louis vers Capesterre. Cela me permet d'établir rapidement un réseau de connaissances, avec une légitimité préétablie. Mon stage me permet d'observer les interactions quotidiennes entre différents types d'acteurs, soit les collègues, clients, partenaires, habitants, commerçants, acteurs associatifs et institutions locales. La période de stage me permet également d'observer la progression de l'envahissement des sargasses.

De plus, j'ai décidé, pour mes déplacements, de louer un vélo électrique de ville, très communément utilisé par les résidents de l'île. Il est en réalité plus adapté aux petits trajets en ville, et pas forcément à mes longs déplacements avec du dénivelé. Mon choix d'un équipement plus « local » permettait selon moi de limiter certains préjugés liés à ma présence quand je me déplaçais pour démarcher de nouveaux enquêtés. J'ai ainsi

⁶ Foufougong, « FOUFOUGONG JERRY » [Reel], Facebook, 10 octobre 2025, disponible sur : <https://www.facebook.com/reel/1109642221276064>, consulté le 20 mars 2026.

rapidement développé mon intégration par l'habitude aux rencontres rapides. Les entretiens ont alors été obtenus par démarchage, à pied et à vélo. Ces modalités de locomotion ont donc constitué un appui concret dans mon immersion progressive sur le terrain.

1.3.3. Les conditions de mon enquête

Ma collecte de données se déroule donc sur deux mois, dans une période où le phénomène est souvent envisagé comme imminent, avec l'idée d'un renforcement des échouements dans les semaines ou mois suivants. Le sujet est parfois difficile à aborder pour mes interlocuteurs, car c'est synonyme de difficultés. À noter que les élections municipales interviennent juste après cette période, et que la gestion des sargasses est constamment évoquée par les véhicules de campagne sonorisés qui arpentent les chemins de Marie-Galante⁷. Les émanations se font sentir lorsqu'on approche du bourg de Capesterre et rendent la visite peu agréable, et pour moi-même, impossible en bord de mer. Cette temporalité pèse sur les discours : on parle des sargasses au passé, au présent, mais aussi au futur, en mobilisant la mémoire des difficultés des années précédentes et les comparaisons. L'enquête se situe donc dans un moment où l'information circule déjà, mais où les interprétations se construisent également dans l'attente, l'incertitude, la préparation ou la mise à distance du problème.

2. Les acteurs de l'enquête

2.1. L'enquêteur : choix du sujet

2.1.1. Un sujet à enjeux politiques

Je rédige mon mémoire dans le cadre de mon Master 2 Information et Communication - parcours intérêt général, avec une attention particulière portée aux enjeux de communication liés au bien commun, à la santé et aux politiques publiques. Mon intérêt pour ce sujet vient d'abord du fait que le phénomène des sargasses relève d'un problème environnemental majeur dans les territoires de l'arc antillais, mais également parce qu'il est la source de mises en cause des systèmes de gouvernance et de remises en doute des discours officiels. Ce sont des récits d'expériences issus du terrain, puis mes recherches sur le sujet et ses potentielles origines, qui ont confirmé ma volonté de mener cette enquête.

⁷ Cette pratique de diffusion sonore mobile a été observée durant la période préélectorale. Elle consiste à faire circuler des véhicules équipés de haut-parleurs qui diffusent des messages de campagne dans les différents quartiers de l'île.

2.1.2 La ruralité

Je suis moi-même issu du milieu rural, et j'ai pu retrouver sur le terrain de Marie-Galante, certains paramètres de vie sociale similaires à mon expérience : la densité interactionnelle, la mise en relation rapide avec les habitants dans un petit nombre de lieux stratégiques et l'organisation en réseaux des services rendus. Les besoins de la vie courante ne sont pas toujours compatibles avec les biens et services disponibles sur l'île, il peut devenir nécessaire de faire appel à son réseau, ou bien de prendre le bateau pour se rendre en Guadeloupe, un trajet en ferry de moins d'une heure et demie. Durant mon enquête, Marie-Galante est plusieurs fois décrite comme la campagne de la Guadeloupe ou selon un exemple plus précis, un couple de Marie-Galantais m'a indiqué qu'aux yeux des Guadeloupéens, ils étaient eux-mêmes « les campagnards de la Guadeloupe ».

2.1.3 La langue créole

Ce qui me mène au choix de ce sujet, ce sont également d'autres centres d'intérêt. Mon parcours en langues, cultures et civilisations étrangères, puis en didactique des langues m'a mené à observer les systèmes langagiers comme une richesse culturelle à sauvegarder. Le créole guadeloupéen a été l'objet de mon auto-apprentissage, et j'ai pu partager mon éveil à l'*écologie des langues* avec les habitants que j'ai rencontrés. J'envisage cette langue comme un patrimoine culturel aux mains de ses locuteurs, qui sont souvent encouragés par la société à la délaissier, afin d'éviter une dévalorisation de l'individu et de ses compétences. Il devient alors difficile d'être certain que cette mise en retrait soit un choix plutôt qu'une contrainte. Calvet indique que « sans locuteurs, pas de langues ! [...] si des locuteurs veulent conserver une langue, lorsqu'ils lui accordent par exemple une valeur ou une fonction identitaire, il s'agit d'un droit imprescriptible, et il faut les y aider. » Plus loin, il ajoute que les identités « ne s'annulent pas, elles s'additionnent » (Calvet, 2020, p. 33). J'envisage alors ici le créole guadeloupéen en tant que capital culturel, et la maîtrise de plusieurs langues comme l'illustration de compétences cognitives, linguistiques et sociales, témoignant d'une capacité à naviguer entre plusieurs systèmes de sens, plusieurs contextes d'usage et plusieurs formes d'apprentissage.

2.1.4 L'interculturalité

J'ai également une certaine sensibilité pour le dialogue entre les acteurs d'horizons différents, de modes de vie différents ou de systèmes de croyance différents.

Le dialogue interculturel est un échange de vues ouvert, respectueux et basé sur la compréhension mutuelle, entre des individus et des groupes qui ont des origines et un patrimoine ethnique, culturel, religieux et linguistique différents. (Conseil de l'Europe, 2008, p. 10)

En nous appuyant sur cette notion du *Livre blanc sur le dialogue interculturel*, nous écartons par exemple certains usages de langue, notamment ceux issus des discours hérités de l'idéologie coloniale, qui ont souvent disqualifié les langues créoles en les réduisant au statut de dialectes ou de patois. La linguistique contemporaine les reconnaît comme des langues ou des variétés linguistiques légitimes. Mon positionnement prendra également en compte le passif historique, et ses effets potentiels sur les représentations à mon égard. Il m'est nécessaire d'avoir une posture compréhensive à des fins d'intégration et en vue de fournir une analyse en immersion.

2.1.5. Observer, comprendre, agir

Enfin, ce sujet m'a semblé pertinent parce qu'il permet d'articuler un phénomène concret et une question de sciences de l'information et de la communication : comment apparaît l'information au quotidien, et comment se construisent les représentations dans un contexte où les informations circulent par des canaux multiples, avec des attentes fortes, des incertitudes et des risques sanitaires. C'est cette articulation, entre expérience vécue, circulation de l'information et enjeux publics, qui fonde mon orientation de recherche. Je souhaite ainsi mieux aborder l'organisation en réseau de la circulation de l'information pour apporter des préconisations aux personnes et collectifs qui mettent en place des initiatives, ou qui souhaitent faire porter leur voix auprès de la population et des institutions.

2.2. Les enquêtées

2.2.1. Enquêtée 1 (i1)

L'enquêtée 1 est rencontrée à Saint-Louis (27/01/2026). L'entretien se déroule à son domicile, elle est la seule personne du foyer à avoir accepté de participer à l'enquête, et la seule présente pendant l'entretien. Elle se présente : « j'ai [la quarantaine] et j'habite à Marie-Galante. Voilà, je suis actuellement au chômage ». Elle précise son cadre de vie : « là, j'habite à Saint-Louis. On est une famille avec [des] enfants ». Son rapport aux sargasses passe par une expérience à Capesterre et une exposition vécue : « les sargasses [...] il y en a eu énormément. Et du coup, c'est vrai que, habitant à Capesterre un moment et travaillant là-bas et mes enfants étant à Capesterre, j'étais fréquemment [...] au contact de cette odeur assez toxique ».

2.2.2. Enquêtée 2 (i2)

L'enquêtée 2 est rencontrée dans un commerce à Saint-Louis (31/01/2026), c'est une cliente. L'entretien s'effectue dès la prise de contact, dans le lieu de restauration, alors que l'une de ses connaissances est également installée à la même table et a refusé de participer à l'enquête. L'enquêtée 2 situe sa trajectoire sur l'île : « j'habite marie-galante depuis [environ trente] ans. [...] j'ai toujours travaillé dans la restauration et l'artisanat ». Elle décrit

Saint-Louis comme une commune moins affectée par les sargasses : « non, effectivement Saint-Louis on est épargnés », tout en expliquant être préoccupée par la situation : « ah ben bien sûr. Effectivement, on est très touchés par ce qui se passe à Capesterre ».

2.2.3. Enquêtée 3 (i3)

L'enquêtée 3 est rencontrée dans un commerce à Capesterre (03/02/2026) et se présente comme cheffe d'entreprise. L'entretien se déroule au lendemain du premier contact, à une table isolée dans son commerce. L'enquêtée a demandé à un employé de prendre son poste durant le temps d'entretien, elle garde en vue ses collègues de travail et les clients qui entrent afin de rester disponible en cas de besoin. Elle décrit les impacts économiques et matériels : « alors les sargasses, non seulement ça gâche le paysage, mais c'est aussi pour moi en tant que chef d'entreprise, c'est un chiffre d'affaires énorme que je perds chaque année avec cette histoire de sargasses qui ne sont pas ramassées en temps et en heure ».

2.2.4. Enquêtée 4 (i4)

L'enquêtée 4 est rencontrée, après plusieurs reports de rendez-vous, dans un commerce à Capesterre (27/02/2026), elle en est la gérante. Mon compte rendu 2 contextualise l'entrée en relation : « un échange intense en émotions, avec un démarrage dans la confrontation » (CR2, §2). L'entretien s'effectue dans un salon isolé, proche de la réception. Elle souhaite rester disponible pour accueillir ou rediriger de potentiels clients. L'enquêtée 4 inscrit le phénomène dans la durée : « on va assister au retour des sargasses dans quelques jours. Après 15 ans de sargasses, qui n'ont fait qu'augmenter chaque année dans la durée et dans la quantité ».

3. Revue des travaux, problématique et cadre théorique

3.1. Revue des travaux sur les sargasses

Après avoir présenté le terrain, le phénomène étudié et les acteurs de l'enquête, il convient maintenant de situer cette recherche dans les travaux déjà consacrés aux sargasses. Les travaux récents montrent que le phénomène transforme les territoires caribéens bien au-delà du littoral. Fieschi écrit que les échouements « poussent les territoires et pouvoirs caribéens ainsi que leurs populations à repenser l'habiter », et qu'ils ont « un impact saisonnier et territorial important qui remet en cause l'habitabilité actuelle de ces territoires » (Fieschi, 2025, p. 12). Il ajoute qu'un « retournement d'espace » peut devenir une réponse envisageable, avec un déplacement des activités et des populations vers des zones moins exposées, ce qui a pu déjà être observé à Capesterre (Fieschi, 2025, p. 13). Fieschi explique donc que les sargasses modifient les usages de l'espace et les conditions de vie.

Fieschi insiste aussi sur les tensions locales liées aux échouages. À Capesterre, une partie de la population reproche « le manque d'action effective et efficace des pouvoirs publics régionaux et étatiques », tandis qu'une autre s'inquiète plutôt de la stigmatisation de la commune et de l'île, perçue comme une menace pour leur attractivité et comme un facteur d'isolement renforcé (Fieschi, 2025, pp. 7-8). Les sargasses ne sont donc pas seulement abordées comme une nuisance environnementale. Elles renvoient aussi à l'action publique, à l'image du territoire et aux rapports de dépendance.

L'article de Ménez, Ranély Vergé-Dépré et Béchacq montre que les sargasses touchent à la santé, aux usages du littoral et aux représentations habitantes. Il met aussi en avant un sentiment de délaissement chez les résidents, ainsi que des « représentations divergentes » selon les parcours, les usages et les positions des habitants (Ménez et al., 2023, p. 2). Cette approche m'intéresse particulièrement du fait qu'elle invite à penser le phénomène des sargasses comme une expérience vécue et interprétée, et non pas seulement comme un risque ou un problème à gérer.

Bérard et Ménez analysent la « crise des sargasses » comme une extension progressive des politiques du risque aux Antilles. Ils montrent que le phénomène s'inscrit dans le temps, dans des reprises successives, dans des mises en alerte incomplètes et dans une attention politique fluctuante. Ils parlent d'une « catastrophe au ralenti » et écrivent que les riverains, « faute de voir cette expérience reconnue [...] y compris au plan juridique, construisent des procédures et savoirs profanes de surveillance et d'adaptation au risque face à cette menace inédite » (Bérard et Ménez, 2024, pp. 49-50). Bérard et Ménez montrent donc que les habitants élaborent leurs propres repères de compréhension et d'action.

Bérard et Ménez montrent aussi les limites de la prise en charge institutionnelle. Ils écrivent que la persistance d'une approche « en silo, centralisée et technoscientifique du "risque sargasses" » produit « une déconnexion de la réalité vécue » et peut alimenter « une forte défiance à l'égard des processus décisionnels » (Bérard et Ménez, 2024). Ils ajoutent que cette défiance est renforcée par « une communication institutionnelle qui ne recourt que rarement aux langues vernaculaires (créole) et, par extension, aux codes sociaux développés localement » (Bérard et Ménez, 2024, pp. 65-66). Ils relient donc directement expertise institutionnelle, expérience de vie et légitimité.

Sabourin Labrousse analyse les conséquences corporelles et relationnelles des échouages. Elle écrit : « face à tant d'objets et de matériaux rongés par les gaz toxiques, comment ne pas transposer ces conséquences à son propre corps ? » (Sabourin Labrousse, 2024, p. 5). Elle montre ensuite que les groupes *Facebook* d'entraide deviennent des espaces où circulent des conseils, des alertes, des pétitions et des informations pratiques. Sabourin Labrousse montre ainsi que l'expérience corporelle du phénomène nourrit des formes locales de vigilance et de savoir.

Sabourin Labrousse insiste aussi sur les affects et les rapports aux institutions. Elle évoque un « double sentiment de lassitude et d'abandon » et écrit que « le sentiment d'abandon semble se perpétuer au fil des années en Martinique et en Guadeloupe » (Sabourin Labrousse, 2024, p. 5). Dans sa conclusion, elle souligne qu'en attendant une réponse plus forte des institutions, les territoires comptent sur « d'autres formes de coopération », au niveau local, régional et international, pour mieux vivre avec les échouages (Sabourin Labrousse, 2024, p. 6). Sabourin Labrousse relie donc corps exposés, sentiment d'abandon et coopérations alternatives.

Ces travaux font ressortir plusieurs éléments importants. Ils montrent d'abord que les sargasses modifient les rapports aux territoires. Elles n'apparaissent donc pas seulement comme un phénomène environnemental, mais aussi comme un problème public, marqué par des tensions autour de l'action publique et de la reconnaissance des habitants. Ces recherches montrent également que les habitants produisent leurs propres repères, par des observations, des formes de veille et des coopérations locales.

En revanche, elles n'abordent pas directement la manière dont les habitants reçoivent les discours institutionnels, les confrontent à leur expérience, hiérarchisent leurs sources et réélaborent l'information. C'est donc dans cet espace que s'inscrit notre analyse. Elle prolonge ces travaux, tout en déplaçant l'attention vers les logiques de réception, de circulation et de restitution de l'information en entretien. Elle prend aussi en compte le fait que la parole recueillie s'adresse à un enquêteur qui ne se présente ni comme acteur institutionnel, ni comme journaliste. Les entretiens, obtenus principalement par démarchage direct au fil de la découverte et de l'arpentage sur le territoire, ont lieu à un moment où il n'y a pas d'envahissement de sargasses à Marie-Galante. Ces entretiens sont analysés avec une attention portée à leur dimension interactionnelle et aux effets de la relation d'enquête.

3.2. Problématique et axes d'analyse

Le phénomène des sargasses à Marie-Galante apparaît comme étant un objet d'étude pertinent pour les sciences de l'information et de la communication, car il met en jeu des attentes d'information, des jugements sur l'action publique et des formes de circulation sociale de l'information. Dans ce contexte, l'information doit être envisagée comme un objet potentiellement reçu, interprété, discuté et relayé. Notre recherche ne porte donc pas sur l'exactitude factuelle des informations en circulation, ni sur l'évaluation des dispositifs institutionnels. Elle porte sur la manière dont des habitantes de Marie-Galante reçoivent les informations relatives au phénomène, dans un contexte marqué à la fois par l'expérience vécue, par la proximité des échanges sociaux, par l'incertitude et par des attentes adressées aux institutions. Nous pouvons donc formuler la problématique suivante.

Comment les habitants de Marie-Galante reçoivent-ils, évaluent-ils et restituent-ils l'information sur les sargasses, dans un contexte où se croisent expérience du phénomène, discours institutionnels, recherches personnelles et échanges de proximité ?

Pour répondre à cette problématique, notre analyse s'organise autour de trois axes, construits à partir du corpus. Le premier axe concerne le sentiment d'un manque d'information institutionnelle. Nous y observons ce que les enquêtées disent attendre des pouvoirs publics, mais aussi la manière dont elles jugent la clarté et l'utilité des informations reçues. Le deuxième axe porte sur la circulation sociale de l'information, car les entretiens montrent que les enquêtées ne s'appuient pas uniquement sur les canaux institutionnels. Elles cherchent parfois par elles-mêmes, échangent avec d'autres personnes, se fient à certains relais locaux ou construisent leurs repères à partir de ce qu'elles vivent. Enfin, notre troisième axe s'intéresse aux tensions qui apparaissent dans la réception de l'information. Les discours recueillis laissent apparaître des frustrations et des remises en question du discours public, puis enfin des soupçons quant aux intentions des institutions.

Ces trois axes ne sont pas envisagés comme étant strictement distants les uns des autres. Le sentiment de manquer d'informations peut pousser les habitants à chercher d'autres sources ou à s'appuyer davantage sur leur expérience. Puis la diversité de repères pour comprendre et vivre le phénomène peut participer à renforcer des lectures plus critiques de l'action publique.

3.3. Cadre théorique et notions mobilisées

3.3.1. Communication publique et communication municipale

La question de la circulation de l'information sur un thème d'intérêt public conduit à considérer en amont la communication publique, dans la mesure où celle-ci intègre précisément des éléments d'information relatifs à des enjeux collectifs. Zémor la définit comme « la communication formelle qui tend à l'échange et au partage d'informations d'utilité publique, ainsi qu'au maintien du lien social, et dont la responsabilité incombe à des institutions publiques » (Zémor, 2009, p. 2). Cette définition permet de penser l'information sur les sargasses comme un objet relevant non seulement de la diffusion de connaissances, mais aussi d'une responsabilité publique en matière d'information utile, de lien social et d'explication des actions engagées.

Zémor ajoute qu'« il appartient au service public de [...] fournir en permanence les règles du jeu collectif (cadre légal et procédures) et de rendre compte des actes d'utilité publique » (Zémor, 2009, p. 25). Cette proposition permet d'envisager la communication publique comme un cadre de lisibilité de l'action institutionnelle. Elle ne concerne donc pas uniquement l'alerte ou la transmission d'informations factuelles, mais aussi la capacité des institutions à expliciter leurs décisions, leurs procédures et leurs interventions.

Cette approche peut être prolongée par Pasquier.

La communication publique peut être définie comme l'ensemble des activités d'institutions et d'organisations publiques visant à transmettre et à échanger des informations dans le but principal de présenter et d'expliquer des décisions et des actions publiques, d'en promouvoir la légitimité, de défendre des valeurs reconnues et d'aider au maintien du lien social. (Pasquier, 2017, p. 35)

Cette définition invite à ne pas réduire la communication publique à une simple transmission descendante de messages, mais à l'inscrire dans des enjeux de légitimation, d'explication et de relation entre institutions et publics. Bessières emploie la notion de *communication locale* qui intègre à la communication publique des enjeux politiques et d'identité locale.

Il en découle que cette communication est plurielle dans ses utilisations - communication des élus, des institutions, des politiques publiques - mais avec également dans ses objectifs d'information (donner le sens d'une action), de promotion (agir sur les perceptions du public), de socialisation (diffusion de valeurs et de modèles de comportement). (Bessières, 2009, p. 20)

À l'échelle locale, il est également pertinent de mobiliser les travaux sur la communication municipale. Demers souligne son caractère hybride, à la fois politique, administratif et lié aux services rendus à la population.

Le champ de la communication municipale constitue un univers à part. À l'instar de la communication publique, elle touche à la fois la dimension politique, partisane et administrative. La vie municipale est en effet ce mélange de services offerts à la population, de décisions orientant le développement du milieu de vie dans lequel ont choisi de vivre les résidents d'une ville et de contestation politique issue des antagonismes qui prennent parfois des proportions inquiétantes dans certains milieux. (Demers, 1991, cité dans Dagenais, 1994, p. 56)

Cette perspective permet d'aborder la parole municipale comme une parole située, prise à la fois dans des attentes de service, dans des enjeux de gestion locale et dans des rapports de contestation.

Dagenais insiste, quant à lui, sur la proximité propre aux petites municipalités.

Dans les petites municipalités, les citoyens revendiquent sans retenue des biens et services. Ils veulent du réel, du concret et de l'immédiat. Le conseiller municipal habite la même rue, la même campagne, fréquente le même marchand que les autres citoyens. Il est quotidiennement confronté à eux. (Dagenais, 1994, p. 11)

Cette observation permet de penser les attentes adressées aux acteurs municipaux dans des configurations de forte proximité sociale, où les représentants locaux ne sont pas perçus comme des instances lointaines, mais comme des acteurs intégrés au tissu ordinaire des relations. Freeman et Park rappellent toutefois que les citoyens recherchent des

opportunités d'interaction, mais que les autorités rurales manquent souvent des ressources nécessaires pour proposer des pratiques participatives (Freeman et Park, 2015). Cette tension entre proximité attendue et capacité institutionnelle constitue un point d'appui utile pour interroger les formes locales de communication publique.

3.3.2. Réception de l'information, circulation et crédibilité

Dans notre recherche, la réception de l'information désigne ce que les habitants font des informations qu'ils rencontrent. L'objectif n'est pas simplement de savoir s'ils ont été exposés ou non à un message, mais également de comprendre leur manière de *décoder l'information*, de l'évaluer, de la transmettre ou de la mettre à distance. Une information peut ainsi être reportée dans un échange, comparée à une expérience, contestée, ou intégrée à un raisonnement, à un jugement. La réception est donc envisagée comme un processus d'interprétation, de sélection et d'évaluation, dans lequel l'information est redéfinie par les personnes qui la reçoivent. Cette conception d'une réception active s'appuie sur les travaux de Stuart Hall.

Production et réception du message télévisuel ne sont, par conséquent, pas identiques, mais elles n'en sont pas moins liées : elles constituent des moments différenciés au sein de la totalité que forment les rapports sociaux du processus communicationnel pris dans son ensemble. (Hall, 1994, p. 31)

La réception peut ainsi être pensée comme un moment spécifique du processus communicationnel, dans lequel les significations sont interprétées et réélaborées. Nous envisageons donc ce processus comme variable selon un ensemble de paramètres propres à chaque individu en termes d'expériences, de positionnements et de représentations.

La circulation de l'information renvoie, quant à elle, aux trajectoires sociales de l'information, soit les canaux qu'elle emprunte et les relais par lesquels elle transite. Nous nous intéressons donc également aux transformations que l'information subit dans son cheminement, puis à la hiérarchisation opérée par les récepteurs. Nous ne limitons donc pas l'analyse aux émetteurs institutionnels, il convient d'intégrer les échanges de proximité, l'activité sur les réseaux numériques, ainsi que les indices informationnels issus de l'environnement observable.

La crédibilité renvoie dans notre analyse à des représentations, jugements et critères à partir desquels une information ou une source est jugée comme étant fiable ou digne de confiance. Les critères peuvent de prime abord être considérés comme implicites. Leur repérage nécessite alors d'observer des opérations de comparaison, d'interprétation et de positionnement. Ce rapport à la crédibilité perçue invite donc à interroger les bases sur lesquelles les acteurs s'appuient pour accorder ou non du crédit à une information ou à une source d'information.

3.3.3. Circulation de l'information en contexte de proximité

Les travaux sur les milieux ruraux insistent sur l'importance des échanges interpersonnels dans la circulation des informations. Boissellier formule ainsi une spécificité : « La propagation de l'information la plus spécifique en milieu rural consiste dans le bouche à oreille » (Boissellier, 2011, p. 267). Il montre également que la circulation réticulaire de l'information, à travers des relais où chaque intervenant, auditeur ou acteur, contribue à la rediffusion de l'information, est un phénomène particulièrement visible dans les contextes ruraux. Cette perspective invite à porter attention aux formes ordinaires de transmission, aux relais locaux et aux mécanismes de rediffusion de l'information dans des espaces marqués par l'interconnaissance.

Afin d'aborder la transmission d'informations entre acteurs, nous nous appuyons également sur la théorie de la communication à double étage. Katz et Lazarsfeld écrivent que « les idées circulent souvent de la radio et de la presse vers les leaders d'opinion, puis de ces derniers vers les sections moins actives de la population » (Katz et Lazarsfeld, 1955, p. 32). Sans supposer l'existence de « leaders d'opinion » au sens strict dans notre terrain, cette théorie permet de penser le rôle de certains intermédiaires dans la circulation de l'information, c'est-à-dire de personnes susceptibles de recevoir, sélectionner, reformuler et transmettre des informations à d'autres.

Granovetter complète cette perspective lorsqu'il affirme que « la force des liens faibles réside dans leur capacité à transmettre des informations nouvelles » (Granovetter, 1973, p. 1366). Cette proposition est utile pour penser la diversité des circuits par lesquels circulent les informations, ainsi que la possibilité que des éléments informatifs nouveaux soient transmis à travers des relations d'individus, qui ne se considèrent pas comme proches ou dont les rencontres ne sont pas régulières.

3.3.4. Incertitude, ambiguïté et informations non stabilisées

Dans les situations où les informations sont incertaines, contradictoires ou difficiles à comparer, les travaux sur la rumeur constituent un cadre de compréhension utile. Allport et Postman proposent deux conditions de formation de la *rumeur* : « Les deux conditions de base pour qu'une rumeur se forme [sont] : premièrement, le thème de l'histoire doit avoir une certaine importance pour le locuteur et l'auditeur ; deuxièmement, les faits réels doivent être enveloppés d'une certaine ambiguïté » (Allport et Postman, 1947, p. 33). Cette approche permet de penser les effets combinés de l'importance sociale d'un sujet et de l'incertitude informationnelle, sans pour autant rabattre automatiquement tout discours incertain sur la *rumeur*.

Kapferer précise, dans le même sens, qu'« une rumeur n'est ni vraie ni fausse : elle est non vérifiée » (Kapferer, 1987, p. 15). Cette formulation permet d'aborder certaines circulations informationnelles comme des formes de savoir non stabilisé, dans lesquelles la question centrale n'est pas immédiatement celle du vrai ou du faux, mais celle de la vérification, de la comparaison des sources et de la possibilité de trancher entre plusieurs interprétations.

3.3.5. Construction sociale de la réalité et co-construction du sens

Mon travail s'inscrit également dans une perspective attentive à la *construction sociale* des significations. Berger et Luckmann écrivent que « la réalité de la vie quotidienne est un monde interprété par les hommes et transmis à d'autres dans un cadre social » (Berger et Luckmann, 2018, p. 35). Cette proposition permet d'envisager les informations, les perceptions et les jugements comme des constructions produites et transmises dans un environnement dont les paramètres sociaux sont pris en compte.

L'orientation envisagée s'appuie également sur l'approche de von Glasersfeld.

Le constructivisme radical lui-même ne doit pas être interprété comme une image ou une description d'une réalité absolue, mais comme un modèle possible de connaissance et d'acquisition de savoir chez des organismes cognitifs capables de se construire, à partir de leur propre expérience, un monde plus ou moins fiable. (von Glasersfeld, 2008, p. 18)

Cette approche *constructiviste*, invite à considérer que les acteurs élaborent leur compréhension du phénomène à partir de leurs expériences et des repères dont ils disposent, plutôt qu'à partir d'un accès direct à une réalité totalement stabilisée.

Le capital social peut alors être envisagé comme un facteur de différenciation de ces constructions. Bourdieu le définit comme « l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissances et d'inter-reconnaissances [...] » (Bourdieu, 1980, p. 2). Cette notion permet d'introduire la question des ressources relationnelles dans l'accès aux informations, dans la circulation des interprétations et dans la possibilité de s'appuyer sur certains réseaux pour comprendre un phénomène.

Enfin, la *co-construction du sens* est envisagée car elle met en avant que les significations partagées et observées se créent dans l'interaction. Les échanges, positionnements, accords ou désaccords avec d'autres acteurs sont des éléments qui participent à donner du sens à la situation. Si nous nous intéressons à la situation d'entretien, c'est également un espace de production et d'ajustement de sens, dans lequel les paramètres sont influents sur la production et sur l'interprétation qui en est faite. Les questions, les réactions et les angles employés par l'enquêteur font donc partie intégrante des échanges observés. Les

reformulations, autocorrections ou développements de l'enquêtée sont également des indices de sa perception, lorsqu'elle est partagée de manière dynamique ou non stabilisée.

4. Cadre méthodologique

4.1. Corpus et méthode de collecte des données

4.1.1. Entretiens et matériaux complémentaires

Mon enquête repose sur une démarche qualitative visant à rendre compte des perceptions, des expériences et des jugements formulés par un petit nombre d'acteurs à propos de l'information relative aux sargasses. La collecte de données s'appuie principalement sur des entretiens semi-dirigés (I1-I4, voir annexes 5 à 8), complétés par mes comptes rendus (CR1-CR3, voir annexes 9 à 11) qui décrivent des observations de terrain utiles à l'enquête.

Le corpus principal est ainsi composé de quatre entretiens réalisés auprès d'habitan^{tes} rencontrées en janvier et février 2026, à Saint-Louis et à Capesterre. Les enquêtées présentent des rapports différenciés au phénomène. Certaines sont exposées par leur lieu de vie ou leurs déplacements, tandis que d'autres l'abordent aussi à partir d'une activité professionnelle directement affectée par les échouages. Les entretiens ont eu lieu dans des contextes variés, au domicile d'une enquêtée ou dans des commerces, ce qui permet d'inscrire les prises de parole dans des situations de rencontre et d'interaction. Ces éléments ont été détaillés dans la présentation des enquêtées (voir partie 2.2).

Le choix d'une approche qualitative se justifie par la nature de ce qui est observé et étudié. Je ne souhaite pas relever des normes, mesurer des fréquences de comportement ou produire des statistiques liées à une opinion. Je m'attache davantage à observer la manière dont les habitants de Marie-Galante réceptionnent l'information sur les sargasses, à travers leurs positionnements, leurs ressentis et leurs expériences. L'entretien permet ainsi d'accéder à des réalités partagées plus développées, à des récits d'expérience et à des jugements. La verbalisation permet aussi d'observer une pensée relativement organisée et stabilisée, du fait qu'elle se forme dans une situation de « confrontation ». En effet, la parole est confrontée au récepteur, la présence de l'enquêteur induit une forme de jugement permanent et de possibles remises en question.

Cependant, le cadre de l'entretien est ici envisagé comme favorisant l'expression des expériences vécues, des perceptions et des jugements formulés par les enquêtées à propos du phénomène. Le guide d'entretien préconçu et mobilisé lors des échanges est présenté en annexe 4. Les entretiens ont été présentés comme ouverts, sans attente de réponse normée, sans contrainte excessive de temps, et dans des lieux définis autant que possible par les enquêtées elles-mêmes.

4.1.2. Une enquête située dans un contexte d'immersion

La collecte des données s'inscrit dans une période d'immersion liée au stage de Master, réalisé au sein d'une petite entreprise localisée à Marie-Galante. Cette situation a facilité l'intégration au terrain, la multiplication des interactions ordinaires et l'accès à des observations situées. Sans relever d'une observation ethnographique au sens strict, cette immersion a constitué un appui important pour comprendre les contextes de circulation de l'information, les formes locales d'interconnaissance et certains cadres de perception du phénomène.

Broqua rappelle que « l'observation ethnographique peut être définie comme pratique d'observation reposant sur l'immersion de longue durée au sein d'un milieu d'interconnaissance » (Broqua, 2009, p. 379). Notre démarche ne s'inscrit pas pleinement dans cette tradition, notamment en raison de la durée limitée du terrain et du fait que l'observation ne constitue pas ici la méthode principale. Cette référence permet néanmoins de préciser certaines caractéristiques de l'enquête, soit une insertion dans un espace de proximité, une attention portée aux interactions ordinaires, et une connaissance du terrain construite à partir de la fréquentation quotidienne des lieux et des acteurs.

4.1.3. Matériel de collecte et engagement éthique

J'ai généralement présenté mon parcours académique, le cadre universitaire de mon travail de recherche et mes missions de stage. Mon objectif était de rendre compréhensible ma démarche globale avec les conditions et contraintes telles que je les perçois, et ainsi favoriser une relation de confiance suffisante pour faire exister un moment de partage, dans les conditions d'un entretien enregistré.

Un engagement éthique a été proposé aux enquêtées, garantissant la confidentialité, l'anonymisation des données et leur usage exclusivement académique (voir annexe 2). Chaque participante a, de plus, signé un formulaire de consentement éclairé avant l'entretien. Le modèle est proposé en annexe 3. Le recours à un dictaphone non connecté s'inscrit également dans la logique de sécurisation des données, il est donc qualifié comme tel auprès des enquêtées.

Certaines spécificités de la méthode de transcription sont indiquées aux enquêtées, après entretien pour ne pas influencer leurs prises de parole. Le partage d'informations sur le traitement du témoignage et sur sa restitution en texte permet de revenir sur certains tics de parole ou certaines réactions, parfois avec un peu d'humour, en les reliant au travail qui sera donc effectué a posteriori. L'objectif est d'amener un peu de détachement tout en apportant de la transparence concernant ma démarche. Dans un même temps, cela me

permet de confirmer un angle d'observation bienveillant, ainsi que la reconnaissance de la pertinence d'éléments partagés par l'enquêté.

4.1.4. Comptes rendus extérieurs et extension du corpus

Le corpus intègre également deux matériaux complémentaires, désignés comme comptes rendus extérieurs, dans la mesure où ils permettent d'accéder à des formes de verbalisation du phénomène produites hors du dispositif principal d'entretien. Le premier compte rendu extérieur (CRe, annexe 12) correspond à une restitution de l'enquêtée 1, d'un échange téléphonique avec une représentante municipale. Ce matériau a été intégré non pas pour reconstituer un discours institutionnel, mais pour observer la manière dont cet échange a été perçu, retenu, reformulé et évalué par l'enquêtée. Il prend la forme d'une transcription automatique produite par l'enquêtée 1, et envoyée à l'enquêteur sous forme d'un message écrit.

Le second compte rendu extérieur (CRe2, annexe 13) correspond à un message vocal transmis « spontanément » par l'enquêtée 1, plusieurs semaines après la période d'observation. Ce message apparaît dans un fil de discussions privées sur *WhatsApp*, alors que le thème des sargasses n'y avait pas été abordé. Une transcription de ce message vocal a été intégrée au corpus, avec l'accord explicite de l'enquêtée 1. Ce témoignage donne accès à une parole produite hors du cadre d'un entretien. Nous accédons ainsi à une parole qui se construit dans un cadre interactionnel spécifique, ce qui doit être pris en compte dans son analyse. De plus, ce message permet de prolonger notre observation au-delà de la période d'enquête sur le terrain, ce qui nous mène à intégrer les évolutions du contexte perçu, ainsi que les variations dans le positionnement de l'enquêtée 1 entre les deux témoignages.

4.2. Posture adoptée

4.2.1. Positionnement dans l'interaction

La posture adoptée dans l'entretien ne repose pas sur un idéal de neutralité absolue ou de retrait complet de l'enquêteur. Elle suppose au contraire une attention réflexive aux conditions sociales de l'échange. Bourdieu souligne ainsi que seule la réflexivité permet de « percevoir et contrôler sur-le-champ [...] les effets de la structure sociale dans laquelle [l'entretien] s'accomplit » (Bourdieu, 1993, cité dans Dantier, 2004, p. 4). Cette exigence conduit à prendre en compte, dès la conduite de l'entretien, la position de l'enquêteur, les asymétries possibles de la relation d'enquête et les effets du cadre social dans lequel la parole est produite. Dans cette perspective, l'entretien n'est pas envisagé comme une simple extraction d'informations, mais comme une interaction située, qui suppose des ajustements continus de la part de l'enquêteur.

Cela rejoint l'orientation proposée par Kaufmann, selon qui « l'enquêteur doit avant tout être aimable, positif, ouvert à tout ce que dit son vis-à-vis » (Kaufmann, 2016, p. 53).

[...] il est donc possible et même conseillé de ne pas se limiter à poser des questions, mais aussi de rire voire de s'esclaffer, de complimenter, de livrer brièvement son opinion, d'expliquer un aspect des hypothèses, d'analyser en direct ce que vient de dire l'informateur, parfois même de critiquer et de manifester son désaccord. (Kaufmann, 2016, p. 53)

Cette perspective correspond à la posture privilégiée dans l'enquête, où l'entretien est envisagé comme un espace d'échange relativement souple, et non comme un simple enchaînement de questions standardisées.

4.2.2. Horizontalité relative de la relation

Dans les interactions observées, la posture privilégiée vise une relation aussi horizontale que possible. Janin définit une relation orientée horizontalement.

Le vis-à-vis est perçu comme un semblable, un frère, un confrère, un collègue, un membre du même milieu ou de la même communauté. L'autre a le même statut au départ, il n'est désigné ni comme supérieur ni comme inférieur : la relation est alors ouverte à la collaboration ou à la compétition, à l'entraide ou au défi, à la solidarité ou à la confrontation, au partage ou au rejet entre égaux [...]. (Janin, 2004, p. 166)

Sans supposer une égalité de perception et d'intention quant à la situation entre enquêteur et enquêtée, cette référence permet de penser un mode de relation où la parole de l'autre est accueillie sans posture surplombante.

Les entretiens ont ainsi été annoncés comme ouverts aux inspirations des enquêtées, sans jugement, sans réponse attendue à l'avance, et dans un cadre laissant place aux bifurcations du discours. Cette orientation vise à favoriser une parole plus librement développée, tout en restant attentive aux effets du cadre d'enquête. L'attention portée aux contraintes concrètes des enquêtées s'illustre dans CR3. L'enquêteur y décrit l'une de ses rencontres avec i4 : « Elle me dit qu'il y a une panne d'internet, [...] qu'elle doit aller quelque part. Mais que je peux attendre ici, [...] ou me déplacer avec elle ». L'enquêteur fournit également sa réponse à i4 au discours rapporté : « je lui explique que j'ai fait le trajet en vélo, que j'ai fait mon sport de la journée, et qu'il n'y a aucun souci, que je préfère qu'elle ne se presse pas, et qu'elle puisse gérer ses soucis tranquillement sans ma présence, et que je pourrai tout à fait revenir demain » (CR3, §1). Cette situation est directement commentée dans le compte rendu : « La situation m'a semblé favorable pour la suite de nos échanges, car il y avait un positionnement différent dans l'interaction » (CR3, §2).

4.2.3. L'entretien comme interaction et coopération

L'entretien est appréhendé comme une *situation d'interaction* dans laquelle les discours s'ajustent et se transforment au fil de l'échange. En ce sens, Goffman rappelle que « toute interaction est une mise en scène où chacun ajuste son comportement pour soutenir la définition de la situation » (Goffman, 1973, p. 23). Cette perspective invite à considérer que l'entretien constitue un cadre spécifique, dans lequel enquêteur et enquêtée participent conjointement à la définition de ce qui peut être dit, de la manière de le dire, et du sens accordé à l'échange.

Dans le même sens, *l'approche interactionniste* de Mead permet de penser la parole comme inséparable d'une dynamique de coopération. Il souligne que certaines conduites ne peuvent être réalisées ou exprimées sans « l'aide coopérative d'un ou plusieurs autres individus » (Mead, 1934, p. 138-139). Sans idéaliser l'entretien comme espace transparent ou spontané, cette proposition permet d'envisager le rôle de l'enquêteur comme celui d'un interlocuteur qui favorise les conditions de formulation, de reprise et de développement de certains récits, jugements ou perceptions.

L'entretien n'est donc pas envisagé comme un moment où l'enquêtée livre un discours déjà construit. La parole se forme dans l'échange, à travers des questions, des relances, des réactions et des reformulations. Nous tenons ainsi compte des conditions dans lesquelles l'enquêté met en mots ses perceptions et expériences, mais aussi des ajustements qu'il opère au cours de l'entretien.

4.3. Transcription des entretiens

Les enregistrements des entretiens sont retranscrits à partir d'une grille inspirée de la *méthode GARS*, développée par le *Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe*. Cette méthode permet de rendre visible la matérialité du discours oral, notamment les pauses, les hésitations, les coupures, les reprises et certains phénomènes prosodiques. Toutefois, dans le cadre de cette recherche, la transcription a été adaptée afin de rester cohérente avec le niveau d'analyse poursuivi. L'objectif n'était pas de produire une transcription linguistique exhaustive, mais de conserver les éléments utiles à l'analyse des positionnements, des reformulations, des hésitations, des intensités et des ajustements interactionnels.

Les usages réguliers de la ponctuation et des majuscules ne sont pas appliqués. Nous distinguons les prises de parole de l'enquêteur [E] et de l'enquêté [e], avec un repérage numéroté des tours ([e12], [E13]). Les pauses sont indiquées par des barres obliques (« / », « // », « /// » selon la durée : « 0,5 à 1s », « 1 à 2s », « plus de 2s »). Le signe « = » signale un enchaînement immédiat de parole entre deux tours. « : » marque un allongement syllabique. « - » accolé à une syllabe indique une coupure en milieu de mot ; le « + » indique

un changement d'unité prosodique, une reprise ou un décalage dans l'unité prosodique. Les parties soulignées accompagnées d'un « = » correspondent à des chevauchements de parole entre les deux locuteurs. Le « ? » indique une intonation montante en fin d'unité intonative. Les éléments paralinguistiques pertinents pour l'analyse sont indiqués entre parenthèses. Les parties en gras signalent une articulation et/ou une intensité vocale plus élevée(s) que le niveau régulier dans l'entretien. Les chiffres sont inscrits en chiffres arabes (1, 2). La désignation d'une lettre telle qu'elle apparaît dans un sigle est signalée par une majuscule suivie d'un point (A.R.S.).

La mention « XXX » signale un retrait de l'information afin d'*anonymiser* les données. Des indications alternatives sont notées entre parenthèses si cela s'avère pertinent. Il est signalé aux enquêtées que leurs témoignages comportent forcément des éléments personnels ou contextuels qui limitent l'anonymat, surtout à l'échelle de Marie-Galante. L'*anonymisation* est donc envisagée comme un traitement qui limite l'identification, mais qui ne peut pas l'empêcher totalement. Les informations personnelles qui rendaient les enquêtées facilement reconnaissables ont donc été retirées de la transcription.

4.4. Méthode d'analyse des données

4.4.1. Une attention portée à la situation d'interaction

L'analyse s'inscrit d'abord dans une attention portée à la situation d'entretien comme cadre d'interaction. Joseph rappelle que les acteurs savent « reconnaître et juger des situations pour définir les conduites appropriées » (Joseph, 2002, p. 7). Cette perspective invite à considérer que les discours produits en entretien ne sont pas indépendants de leur contexte d'énonciation, mais qu'ils se construisent dans une situation sociale spécifique, avec ses contraintes, ses attentes et ses marges de négociation. Il devient alors nécessaire de prendre en compte certains phénomènes tels que le lieu, le mode de rencontre, les postures, les hésitations, les ajustements au discours de l'enquêteur ou les reformulations, dans la mesure où ils participent eux aussi à la production du sens.

4.4.2. L'analyse du discours comme cadre principal

Le cadre principal mobilisé dans cette recherche est celui de *l'analyse du discours*. Charaudeau et Maingueneau rappellent que l'analyse du discours étudie « la production de sens dans la langue, en tenant compte des conditions d'énonciation, des positions des sujets et des cadres socio-institutionnels qui façonnent la parole » (Charaudeau et Maingueneau, 2002, p. 49). Cette approche permet de prendre en compte à la fois les contenus évoqués, les arguments mobilisés, les sources mentionnées, mais aussi les formulations, les reprises, les hésitations, les intensités et les modalités d'énonciation.

L'analyse du discours s'accompagne d'un travail de structuration thématique du corpus, soit un repérage des motifs récurrents dans les matériaux recueillis, puis de leur organisation en ensembles cohérents. Les axes d'analyse ont été définis à partir des orientations initiales de la recherche et des dimensions déjà visées par les entretiens semi-directifs, puis précisés au cours de l'étude du corpus.

Le terrain, le phénomène étudié, les acteurs rencontrés, ainsi que les choix théoriques et méthodologiques de l'enquête ayant été présentés, nous pouvons maintenant nous diriger vers l'analyse des données. Nous y observerons comment les habitantes rencontrées intègrent les informations disponibles sur les sargasses dans leur système de représentations, à partir de leur expérience vécue, de leurs recherches personnelles, de leurs échanges de proximité et de leurs rapports aux institutions.

PARTIE II : Analyse des données, discussion et recommandations

1. Analyse de la réception de l'information sur les sargasses

Nous analysons ici la manière dont les enquêtées reçoivent, interprètent et discutent les informations relatives au phénomène des sargasses à Marie-Galante. Notre analyse s'appuie sur un corpus constitué de quatre entretiens semi-directifs réalisés entre le 27 janvier et le 27 février 2026, complétés par des comptes rendus d'échanges et d'observations réalisés au cours de l'enquête de terrain menée sur deux mois, de mi-janvier à mi-mars. Les observations portent sur une période particulière, située entre une phase de répit relatif et la reprise progressive des échouements, dans un contexte où les discours recueillis renvoient à la fois à des expériences passées, à des difficultés naissantes et à l'anticipation d'un retour plus massif du phénomène. Notre analyse s'organise en trois axes : la perception d'un déficit d'informations institutionnelles, la circulation sociale de l'information, puis enfin les tensions et conflictualités qui traversent la communication autour du phénomène des sargasses.

1.1. Perception d'un déficit d'informations institutionnelles

1.1.1. Un manque d'informations concrètes

L'ensemble des entretiens fait apparaître un sentiment d'insuffisance, d'imprécision et de faible circulation de l'information institutionnelle. Chez l'enquêtée 1, ancienne habitante de Capesterre, le manque d'information est d'abord formulé à partir d'une inquiétude, en [e6] : « [...] j'étais quand même alertée de voir peu d'informations quant à cette toxicité / et peu d'alertes des services + heu + sanitaires / qui gèrent et qui chapotent ça [...] ». Plus loin, lorsque la question porte plus directement sur la nature de ce manque, l'enquêtée précise en [e10] : « une caren:ce / pas fausse non plus // un manque d'informations + **concret** / c'est + c'est + c'est pas assez détaillé + poussé [...] ». Cette formulation distingue l'idée d'une parole institutionnelle « fausse » de celle d'une parole insuffisamment développée et peu détaillée.

Le tour de parole [e10] est marqué par une autocorrection : « une caren:ce / pas fausse non plus ». L'enquêtée ajuste son propos en direct. Elle ne bascule pas dans une simple accusation, elle reformule au fil de sa réflexion, dans le but de définir précisément le problème pour l'adresser à l'enquêteur. Nous notons une emphase dans sa prononciation qui vient contrebalancer la nuance intégrée dans son discours. À un moment où elle semble être dans l'incertitude quant au choix des termes, elle confirme la mention du « manque d'information » avec l'adjectif « concret », qu'elle mobilise comme un marqueur de renforcement, venant stabiliser une évaluation confirmée, soit la perception d'un déficit.

Le discours de l'enquêtée 3 va dans le même sens, mais à partir d'une situation directement liée à un dispositif institutionnel. Dans son établissement, un capteur a été installé afin de mesurer la toxicité des émanations. Pourtant, ce dispositif n'est pas perçu comme producteur d'une information utile. L'extrait présenté en figure 1 montre comment l'enquêtée associe la présence du capteur à l'absence de restitution des données récoltées.

[E1]
donc + on est le 3 février 2026 / donc je vous ai expliqué en quoi consiste mon travail et pourquoi je suis: ici / et donc pour commencer / ben tout simplement: + heu: + j'aimerais avoir un peu votre ressenti: + les sargasses pour vous / qu'est-ce que ça représente?=

[e1]
=alors les sargasses / non seulement ça gâche le paysage // mais c'est aussi pour moi en tant que chef d'entreprise / c'est un chiffre d'affaires **énorme** / que je perds / **chaque** année avec cette histoire de sargasses qui ne sont pas ramassées / en temps et en l'heure // donc **chaque** saison / c'est des réfrigérateurs en panne / les climatiseurs / **les robinets** / **les clients qui se plaignent** parce qu'ils peuvent plus s'asseoir pour prendre un petit déjeuner / **et en plus** / j'ai un capteur tout en haut et que + ils viennent régulièrement récupérer les données et ne nous in- + ne nous informent pas / sur la situation + si le taux est élevé + si le taux n'est pas élevé / quelles sont les conséquences sur la santé / enfin / **rien** // je trouve que l'information n'est pas + ne passe pas du tout / du tout

Figure 1 - Extrait de l'entretien 3 : capteurs et non-restitution des données.

La présence du capteur qui mesure des données, associée au sentiment de ne pas être informée sur ces données, donne ici l'impression à i3 que l'information est détenue sans être partagée. En [e3], elle affirme qu'« il n'y a pas / de suivi [...] », pour indiquer qu'elle n'a pas accès aux données, à leur évolution ou à des alertes qui pourraient y être associées.

En [e1], l'amorce « / **et en plus** / » traduit un sentiment de frustration face à la situation et introduit une information qui relève d'une incohérence qui s'ajoute aux difficultés énoncées. « ils viennent régulièrement [...] et ne nous in- + ne nous informent pas », indique que la présence même des personnes en charge de surveiller les taux de toxicité, ne permet pas de rassurer lorsque la communication est insuffisante. i3 poursuit avec une liste de points sur lesquels elle revendique une certaine légitimité à être informée, donc « sur la situation » globale, « si le taux est élevé + si le taux n'est pas élevé », « les conséquences sur la santé ». Elle clôture cette énumération rapide par « / enfin / **rien** // », traduisant ainsi un constat clair, dont les termes sont encadrés par des pauses afin de mettre en exergue sa perception, le ressenti d'un « **rien** », d'un vide informationnel. Elle poursuit après un silence « [...] // je trouve que l'information n'est pas + ne passe pas du tout / du tout », renforçant l'intensité de son ressenti. La répétition finale « du tout / du tout » est d'abord un indice de forte implication dans le discours, elle montre aussi une forme d'insistance liée à l'exaspération.

Le compte rendu (CRe) réalisé par l'enquêtée 1 à propos de son échange avec la direction générale des services (DGS) de la mairie de Capesterre renforce notre analyse. i1 rapporte que la DGS lui a répondu qu'une réunion allait avoir lieu et que des informations seraient bientôt données à la population, « mais elle ne pouvait pas [lui] en dire plus, puisque ça allait bientôt sortir », (i1). L'enquêtée décrit, tout de suite après, son ressenti face à la situation : « [...] je trouvais que ça arrivait un petit peu tard tout de même. Et que ça fait quand même dix ans qu'on a subi ce problème » (CRe, §1-2). Ici, l'imprécision du discours institutionnel n'est pas reçue comme un simple délai administratif, elle est réinterprétée à partir d'une temporalité plus longue, celle d'un problème vécu depuis plusieurs années. L'attente d'information se double donc d'un jugement quant à l'inadéquation avec la récurrence du phénomène.

Nous notons également le déficit informationnel dans le témoignage de l'enquêtée 2. Lorsque l'enquêteur lui demande si *Facebook* comble parfois le manque d'information au niveau institutionnel, elle répond en [e12] : « ah ben + au niveau institution + j'en ai pas hein= ». Puis suite à une demande de validation par l'enquêteur en [E12] : « =ah oui? / il n'y a pas vraiment: + de:= », elle confirme par enchaînement : « =aucune ». Ici l'intensité de la réponse peut être lue comme une insistance d'opposition face à la relance de l'enquêteur, sans que l'on puisse directement en faire un indice univoque d'implication personnelle. i2 montre moins de signes d'implication personnelle durant l'entretien, ce qu'elle explique en [e3] : « effectivement + saint-louis on est épargnés ».

L'entretien 2 permet aussi d'observer que l'information passe par des formes de vigilance collective à l'égard des prises de parole officielles. En [e14]-[e15], i2 rapporte ainsi que « le nouveau préfet » est « dernièrement » venu, à Marie-Galante. Cette formulation est cohérente avec la nomination de Thierry Devimeux, entré en fonction le 1er septembre 2025. L'emploi de l'adverbe « dernièrement » renvoie ainsi à une temporalité proche de l'enquête, et suggère que cette visite s'inscrit dans les premiers déplacements institutionnels suivant sa prise de fonction. i2 ajoute que « la présidente de la communauté des communes [...] a fait une liste / de tout ce qu'elle avait prévu de parler avec [lui] », et que dans cette liste, « le sujet des sargasses n'apparaissait pas ». Selon i2, « il y avait plusieurs personnes » à demander pourquoi ça n'apparaissait pas, mais elle ne sait pas « s'il y a eu une réponse ou pas ». Cet extrait montre qu'il y a des repérages concrets de silences institutionnels. i2 décrit l'observation d'une absence, qui a été partagée et questionnée par « plusieurs personnes ».

Plus loin dans l'entretien, i2 ajoute en [e17] : « [...] ça communique pas très vite= ». Nous percevons ici que malgré une localisation éloignée des émanations de sargasses, i2 s'informe sur le sujet, et repère ses apparitions dans le discours institutionnel. Cet entretien moins centré sur l'expérience directe de l'exposition, confirme cependant la récurrence d'une même interprétation, l'information officielle apparaît comme lente, absente, ou « floue ».

Une terminologie proposée en [E16] par l'enquêteur, et directement confirmée par l'enquêtée : « =ah ben oui + oui ».

Les entretiens permettent donc de consolider l'idée d'une carence informationnelle perçue par les habitants. Ce constat s'établit par des expériences différentes, mais il apparaît constant chez nos enquêtées. Elles indiquent que l'institution ne dit pas assez, pas clairement, pas à temps, ou ne restitue pas les données qu'elle mesure. Rappelons ici que l'analyse ci-présente ne se consacre pas à l'étude de l'information institutionnelle en tant qu'objet observable, mais seulement à la manière dont les enquêtées la perçoivent. Le cadre de l'entretien est donc ici considéré comme permettant l'expression et la captation des expériences vécues, des perceptions et des jugements.

1.1.2. Une communication qui ne protège pas efficacement

Le manque d'information évoqué dans les entretiens renvoie aussi à l'attente de consignes, d'orientations et d'accompagnement. Dans l'entretien 3, l'enquêteur demande en [E10] : « [...] / et heu: + vous + justement / quand il y a les alertes + tout ça / vous êtes informée du coup quand même par + heu:= », une formulation qui implique une forme d'évidence chez l'enquêteur, selon laquelle l'enquêtée devrait être informée sur les alertes étant donné de potentielles accumulations de sargasses devant son commerce, et des capteurs de toxicité présents. Elle répond par une négative à l'intensité appuyée en [e10] : « **non:** / ni pour me dire / bon ben madame XXX / fermez + on vous aide + ou:= ». Par réciprocité de ce qui est évoqué comme absent, nous pouvons observer une attente de messages qui fourniraient un cadre. Des attentes prolongées en [e11], lorsqu'elle ajoute : « [...] mais: personne ne vous dit / bon + il ne faut pas rester / ou bien il ne faut pas oublier le lendemain= ». Le manque perçu est donc celui d'un cadre d'orientation clair pour aider à l'organisation du quotidien et à la planification de l'avenir.

En [e10], la scène énoncée au discours direct : « [...] / bon ben madame XXX / fermez + on vous aide [...] », donne à entendre une formulation imaginaire de l'aide attendue. L'enquêtée met en mots ce qu'aurait dû être, selon elle, une parole institutionnelle protectrice. On accède ainsi à la représentation que se fait l'enquêtée d'une parole institutionnelle idéale, à la fois claire, directive et accompagnatrice. Le choix du discours direct permet ici de théâtraliser l'absence, l'enquêtée fait exister, dans sa propre parole, une réponse institutionnelle qui n'a précisément pas eu lieu.

Chez l'enquêtée 1, l'attente de protection concrète prend une forme développée et plus réflexive. En [e10], après avoir évoqué « une caren:ce », elle poursuit : « [...] concrètement on est exposé à quelque chose de vraiment toxique [...] il y avait besoin de mettre en place / certains moyens: [...] c'est en ça qu'on questionne / le dispositif d'alerte + de mise en place de + ben des moyens de prévention / mais aussi + ben de + quand ça récidive / qu'est-ce qui

se passe? [...] ». L'extrait montre une perception d'inconnu ou d'incohérence dans l'articulation entre alerte, prévention et anticipation. L'information attendue concerne ici de potentiels moyens et instructions formulés en amont des périodes d'échouements. Les perceptions de i1, basées sur les informations qu'elle détient, remettent en question la capacité des institutions à formuler des anticipations basées sur les expériences passées.

Comme le montre la figure 2, i1 établit ensuite une comparaison avec les dispositifs de protection mis en place lors des cyclones.

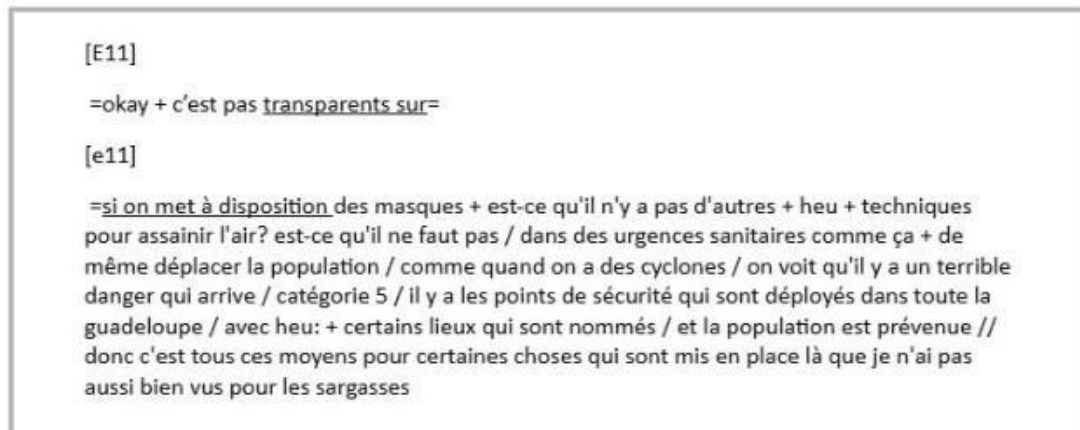


Figure 2 - Extrait de l'entretien 1 : comparaison avec les dispositifs cycloniques.

Cette comparaison révèle que l'évaluation du déficit se construit à partir d'autres modèles d'action publique déjà reconnus comme protecteurs. L'institution est donc évaluée comparativement à d'autres situations où elle sait, selon l'enquêtée, nommer le danger, préparer la population et déployer des projets pour protéger la population.

CRé, §1-3, confirme ce lien entre information et protection. i1 y explique qu'elle a contacté la mairie au sujet « de l'installation des filets contre les sargasses » et qu'elle s'interrogeait « sur la prévention par rapport à tout ça ». Plus loin dans le compte rendu, elle formule directement ses attentes, telles qu'elle les a adressées à la DGS : « Quels sont les moyens mis en œuvre pour nous protéger par la mairie ? ». Puis la dimension protectrice de l'information attendue y est précisée via la référence aux « personnes âgées », aux « difficultés respiratoires » et aux « enfants ». On entend donc comment l'enquêtée formule ce qu'elle attend d'un échange institutionnel, soit un accès à l'historique des démarches entreprises par la mairie pour prévenir, les actions concrètement menées pour protéger, puis la prise en considération réelle et verbalisée des citoyens et notamment des plus vulnérables.

L'entretien 4 renforce encore cette lecture, sur un registre plus conflictuel. En [e3], l'enquêtée affirme : « [...] on sait / que ça tue / et on a quand même envoyé des gens ramasser les sargasses avec un simple masque + heu: / genre pour le covid / alors que ce sont des P.P.M. + heu: / il y avait parfois jusqu'à 10 P.P.M. + hein [...] ». Ce passage déplace

la critique concernant l'information du public, vers celle des conséquences concrètes du manque d'information, au sein même de l'action publique. L'information, ici, est jugée insuffisante parce qu'elle ne débouche pas sur des protections à la hauteur du danger, tel qu'il est reconnu par l'enquêtée.

La parole de l'enquêtée se construit en révélant un raisonnement implicite. Si le danger est connu, alors l'insuffisance des moyens de protection devient d'autant plus problématique. i4 emploie une forme impersonnelle pour dire « on sait / que ça tue », ce qui indique que c'est, selon elle, une information connue de tous. Cela devient alors un fait également connu par les commanditaires du ramassage. Elle enchaîne avec « on a quand même envoyé des gens [...] avec un simple masque », ce qui indique que selon elle, le masque n'est pas une protection suffisante. Les agents municipaux sont intégrés dans ce récit comme des acteurs passifs, « envoyés » pour ramasser les sargasses. Ils sont donc décrits comme insuffisamment informés et protégés. Le décalage entre la dangerosité que i4 attribue au phénomène et les moyens de protection visibles participe à forger son impression que le danger n'est pas suffisamment pris en compte par les décideurs de l'action publique.

Chez i3, l'absence d'aide formalisée ne produit pas une immobilité totale, mais des ajustements individuels. En [e58], elle explique : « =je reste + je reste / une seule chose + au lieu de fermer à 20 heures / et ben je ferme plus tôt / [...] », puis en [e59] : « donc je ferme plus tôt / j'aménage mes horaires / c'est tout ». Cette adaptation montre que l'absence de cadre protecteur institutionnel pousse les acteurs à fabriquer eux-mêmes des réponses minimales, ajustées à leurs moyens. On comprend bien que l'adaptation se formalise selon des intuitions qui s'apparentent à des évidences pour l'enquêtée, elle justifie des horaires de travail réduits par : « parce que bon / de toute manière + il y a pas la clientèle pour ». Les habitants développent donc des stratégies pour comprendre et gérer le phénomène dans un contexte perçu comme insuffisamment pris en charge par les institutions.

1.1.3. Retard de communication, absence de suivi, inaction sur le terrain

Au-delà du manque d'informations concrètes et du défaut de protection, les données font également apparaître un sentiment de décalage temporel entre la progression du phénomène et la réponse perçue des institutions. Plusieurs enquêtées décrivent une situation dans laquelle les sargasses « arrivent », « entrent », « commencent à s'accumuler », alors même que les dispositifs attendus ne sont pas visibles, ou ne paraissent pas fonctionnels. Le problème perçu n'est donc pas seulement que l'information circulerait insuffisamment, c'est aussi qu'elle serait reçue dans un contexte où la réaction institutionnelle apparaît tardive ou incomplète.

Dès [e5], l'enquêtée 3 formule une critique très explicite : « [...] ils sont en train d'entrer / il n'y a pas beaucoup // moi je dis + ils auraient pu **déjà** / les ramasser / c'est ça qui me **chagrine** / personne ne fait **rien** // il y a pas beaucoup / **commencez à les ramasser**= ». Cet extrait montre que l'attente n'est pas tournée vers une solution miracle, mais vers une intervention précoce, au moment où le phénomène est encore perçu comme gérable. Un sentiment d'inaction prolongé en [e6], lorsque l'enquêtée rapporte une promesse ancienne de « 11 ans », émanant d'un « grand ministre », et restée sans effet : « [...] **ah** + il y a un bateau en construction / [...] et bien ce bateau + on l'a toujours pas vu= ». i3 fait ici mention d'un bateau équipé d'une technologie permettant de ramasser les sargasses. Si plusieurs projets de dispositifs maritimes ont effectivement été évoqués dans l'espace public antillais au cours des dernières années, ils sont parfois restés à l'état expérimental ou sont demeurés peu visibles à l'échelle de Marie-Galante. L'évocation de ce « bateau » renvoie à une mémoire d'annonces techniques perçues comme non concrétisées.

i3 insiste ensuite sur l'inadéquation des dispositifs visibles. L'extrait présenté en **figure 3** permet de visualiser la manière dont l'enquêtée passe de la mention des bouées et des filets à une critique de leur inefficacité concrète.

[E7]
 =okay / pas d'action de: + pour le nettoyage là + oui c'est=
 [e7]
 =pas d'action + oui: / ils ont mis des bouées + des bouées qui n'ont / en plus ça se balade là dans l'eau=
 [E8]
 =oui / et les filets sont pas installés aussi=
 (2:38)
 [e8]
 =oui les filets + les: + rien=
 [E9]
 =je crois qu'ils sont au bord + là: + ça:=
 [e9]
 =mais oui + ils se promènent / ils se baladent un peu partout / ça sert à quoi? // tout ça + c'est de l'argent foutu en l'air=

Figure 3 - Extrait de l'entretien 3 : *des bouées et filets perçus comme inefficaces.*

Cela montre que l'impression de non-réaction ne signifie pas nécessairement absence absolue de dispositifs ou de signes d'intervention. Au contraire, ici des choses sont visibles, les bouées, ou les filets, mais ils sont perçus comme inefficaces, mal entretenus, ou déconnectés du problème réel. Il s'agit donc d'une réponse jugée trop faible, mal ajustée, ou parfois purement apparente. La réception de la communication publique s'inscrit ici dans une évaluation de ses actions.

Dans [e7], la coupure « qui n'ont / » suivie de la reformulation « / en plus ça se balade là dans l'eau= » signale une parole en train de se construire sous l'effet de l'agacement. Dans [e8], la formule brève « les filets + les: + rien= » condense à elle seule une expérience de déception. L'inachèvement syntaxique devient ici l'indice du sentiment d'une évidence partagée entre l'enquêtée et l'enquêteur. i3 ne ressent pas le besoin de développer davantage pour dire que les filets ne remplissent pas leur fonction. Enfin, l'usage en [e8] : « ça se balade » concernant les bouées, puis la reprise en [e9] : « ils se promènent / ils se baladent un peu partout » concernant les filets, produisent un effet de dérision qui renforce l'idée d'actions publiques perçues comme absurdes aux yeux de l'enquêtée.

Dans CRe, §1-2, l'enquêtée 1 explique qu'elle justifiait son appel à la DGS en mentionnant qu'elle constatait que « les filets contre les sargasses [...] n'avaient pas été réparés » et que « déjà des sargasses faisaient leur entrée dans le port », alors même que « les bulletins d'échouement [...] prévenaient déjà de leur arrivée depuis un moment ». La réponse obtenue par l'enquêtée et restituée décrit une future réunion et une information à venir, l'enquêtée formule aussitôt sa perception du décalage : « [...] je trouvais que ça arrivait un petit peu tard tout de même. Et que ça fait quand même dix ans qu'on a subi ce problème ». Son témoignage donne à voir une réception dans laquelle la temporalité institutionnelle (réunion, coordination, information) entre en contradiction avec une temporalité vécue fondée sur l'imminence et la récurrence d'expériences passées.

i1 témoigne de manière plus réflexive sur la répétition ressentie des mêmes difficultés. En [e20], elle explique : « [...] on sait que c'est un problème régulier / donc + heu + qu'il y ait vraiment des solutions + heu: + pérennes / efficaces / et qu'ils soient mis dans les temps / **parce que là + c'est le moment + en fait** / c'est ce que je dis / c'est que là + **c'est le moment de les mettre** / ça arrive + c'est en train de rentrer / mais les filets ne sont pas: + ils ne sont pas bien tirés ». En [e21], elle poursuit : « [...] c'est juste à réfléchir / et arrêter de / de répéter les mêmes erreurs chaque année + parce que bêtement + c'est ça en fait / simplement on se retrouve dans les mêmes difficultés [...] ». Cet extrait relie très explicitement le retard d'action à une expérience de récurrence non corrigée. La critique prend alors la forme d'un jugement sur l'incapacité supposée des institutions à apprendre de la répétition du phénomène.

L'idée d'une répétition sans véritable rupture se retrouve aussi dans l'entretien 4. En [e24], l'enquêtée déclare : « [...] les 3 mois et demi qui nous séparent de la dernière invasion qui a duré au total 8 mois dans l'année / **qu'est-ce** qui a été fait? // absolument / **rien** // [...] ». Puis, en [e25], elle ajoute : « [...] ils ont mis les appareils + pour vous dire qu'ils ramassent / **mais pourtant** + les sargasses qui sont là + là + qui sont en train de se décomposer depuis: + heu: / presque 1 mois et demi / presque 2 mois [...] ». Enfin, en [e26], elle conclut : « [...] / ça ne leur est pas venu à l'idée de les ramasser [...] ». Ces extraits reconfirment une perception partagée chez les enquêtées, selon laquelle le temps laissé entre deux épisodes n'est pas mis à profit pour se préparer au suivant. Nous notons également que la visibilité de certaines actions ne suffit pas à convaincre les enquêtées de leur effectivité.

1.2. Circulation sociale de l'information

1.2.1. L'expérience sensible comme repère de crédibilité

Nous avons jusqu'ici montré que l'information institutionnelle pouvait être jugée insuffisante, et l'action institutionnelle inefficace. Nous allons maintenant examiner à partir de quels éléments les habitants construisent des repères de crédibilité pour évaluer la situation et les informations disponibles. Nous ne portons donc pas seulement notre intérêt sur les sources d'information officielles ou médiatiques dominantes. Notre objectif est à présent de montrer comment les représentations individuelles sur le phénomène se construisent à partir des perceptions issues de l'expérience sensible.

L'entretien 1 nous permet d'illustrer concrètement ce mécanisme. En [e4], l'enquêtée explique que les médias signalent surtout les arrivées de sargasses, mais que l'inquiétude sur leur dangerosité s'est construite autrement : « [...] en termes d'informations sur la toxicité / non: + c'est plutôt: + et ben l'odeur qui a fait qu'on s'inquiète [...] on a eu pas mal de symptômes // et heu: + **c'est nous-mêmes** + on est partis à la recherche / parce qu'on toussait beaucoup [...] ». Le point de départ de l'inquiétude n'est donc pas un dispositif d'information publique, mais une expérience sensible : « l'odeur », « les symptômes ». Ces signes ressentis forment un socle informatif à forte crédibilité, du fait d'une observation directe par le récepteur, la crédibilité d'une information ultérieure dépendra alors de sa capacité à faire sens avec ces indices intégrés.

Cette mise en relation entre effets ressentis et dangerosité se prolonge en [e5]. Nous voyons sur la **figure 4**, que l'enquêtée relie les effets visibles sur le matériel à une inquiétude sur la santé.

[E5]
 =et donc + comment tu as fait tes recherches? + sur quoi tu t'es orientée?=
 [e5]
 =déjà / est-ce que c'est une odeur toxique? + et donc / quel est l'impact? + parce qu'on a vu
 l'impact que ça crée sur le matériel / les frigos: // tout ce qui / est fer et qui rouille /
 finalement / toute cette usure qui s'est créée / à l'extérieur / on se demande / ben qu'est-ce
qui se passe à l'intérieur de nos corps / du coup / vu l'état et les changements que même les
 entrepreneurs ont faits // et c'est en ça que: + on a trouvé des: + heu + des éléments / et: /
 pardon? c'était quoi / la:=

Figure 4 - Extrait de l'entretien 1 : des dégâts matériels à l'inquiétude sanitaire.

L'extrait montre un raisonnement par analogie. Les dégâts sur les objets, sur les matériaux et sur les équipements deviennent des indices plausibles d'un danger pour la santé. L'observable sert ici de support d'hypothèses que l'enquêtée dit vouloir vérifier, c'est donc ce qui l'emmène à rechercher des informations.

En [e6], i1 confirme une articulation entre expérience et crédibilité perçue des sources. L'enquêtée déclare : « [...] c'est des articles scientifiques [...] qui font le point sur ce gaz / **nocif**: + quel est l'impact [...] donc c'est exactement les symptômes qu'on ressentait nous-mêmes dans notre foyer [...] ». Ce qui établit la crédibilité des articles scientifiques selon i1, c'est le fait qu'ils correspondent aux ressentis de l'expérience. Les savoirs scientifiques décrivent l'expérience vécue, la nomment, et lui donnent une cohérence. i1 poursuit en mentionnant l'avis des médecins locaux : « et en allant voir les docteurs + qui ont mis aussi en lien l'impact des sargasses sur nos difficultés respiratoires ». Elle exprime ainsi un renforcement de la crédibilité par la confirmation d'une parole experte, venue valider un lien préétabli.

Nous pouvons observer plus précisément la manière dont l'enquêtée élabore son interprétation du phénomène. En [e4], le recours répété au pronom collectif dans « on s'inquiète », puis « on a eu pas mal de symptômes », déplace l'expérience hors d'un ressenti strictement individuel. Le problème est formulé comme une expérience partagée, ce qui renforce sa consistance en généralisant les observations mentionnées. En [e5], dans l'enchaînement « on a vu [...] on se demande [...] qu'est-ce **qui se passe** à l'intérieur de nos corps », l'enquêtée passe de l'observation concrète des effets perçus du phénomène, à un questionnement, puis à des inquiétudes. C'est une dynamique de raisonnement, dans laquelle l'expérience vécue est le point de départ d'interrogations sur la toxicité.

En [e11], l'enquêtée 3 explique : « [...] il y a les odeurs: + on voit / et on voit les réactions sur la peau / les bijoux **et tout ça** [...] ». Là encore, plusieurs registres de preuve sont associés. L'odeur, les effets observés sur la peau et sur les bijoux, donc i3 combine effets sur le corps humain et sur les objets matériels. Cette logique cumulative montre une représentation du

danger qui se construit par la convergence de plusieurs signes, repérés et associés. i3 ne développe pas les liens mentionnés en s'appuyant sur un discours expert ; elle énumère ces indices, suffisants de son point de vue, pour faire preuve. L'effet corrosif et nocif des sargasses sur le matériel et sur la santé semble être abordé de manière stabilisée, comme relevant d'un constat déjà établi. Il y a donc une forme d'évidence perçue, et rapportée comme une évidence partagée à l'enquêteur durant l'entretien.

L'enquêtée 2, résidant hors de la zone la plus touchée par les envahissements, déclare en [e6] : « [...] à partir du moment où : + heu : + on : + on a + on est au courant que la plupart des gens [...] sont obligés de changer régulièrement tout ce qui est ordinateur / tout ce qui est : / matériel électronique et tout ça / on peut se dire que quand-même / forcément ça doit jouer sur + heu : / la santé des gens / [...] ». Ici, la crédibilité de l'hypothèse sanitaire se construit à distance, à partir de récits d'expérience perçus comme généralisés, et attestant d'un observable, soit la dégradation répétée des équipements électroniques. Lorsque i2 ajoute que l'effet sur la santé « peut-être que ça ne se voit pas encore », elle laisse entendre que les effets ne sont pas nécessairement encore tous connus ; elle partage son anticipation de dommages potentiellement latents. Après l'enchaînement « on peut se dire quand-même / forcément ça doit jouer [...] », elle ajoute « je pense que c'est obligé », elle défend ce qui au départ est partagé comme une supposition, avec des termes qui viennent renforcer l'expression de certitudes : « forcément », « c'est obligé ».

L'entretien 4 illustre également cette articulation entre expérience et construction des représentations. En [e10], l'enquêtée affirme : « [...] j'ai bien compris que / je pouvais en mourir [...] », elle enchaîne par la suite avec « [...] en / 2018 / [...] + il y avait 6 mètres de hauteur / donc + heu : + clairement + en décomposition / on pouvait pas approcher / sans [...] avoir un mal de tête **immédiat** / envie de vomir **immédiat** et ne plus tenir debout / jusqu'à présent / heu + j'avais jamais été malade [...] ». Chez i4, la perception du danger s'enracine dans une expérience vécue, marquée par des problèmes de santé ressentis en période d'envahissement.

En [e39], i4 décrit un espace saturé par les émanations : « [...] c'était / une odeur / tellement / **pestilentielle** [...] une **bulle** de gaz / mortelle [...] ». Le témoignage de i4 est ici très marqué en intensité avec un découpage mot par mot, soulignant une certaine mesure et un contrôle de son discours, qui use, dans un même temps, d'images fortes et de références au risque de décès. La restitution de ses observations en entretien montre un raisonnement construit autour de la sensation du danger imminent, ce qui s'inscrit dans la manière de traiter l'information. Cette relation au phénomène constitue un repère à partir duquel l'enquêtée évalue les informations nouvelles et les réponses apportées à la situation.

Nous pouvons donc retenir ici que les repères jugés crédibles ne reposent pas sur une adhésion abstraite aux discours officiels, médiatiques ou scientifiques. Ils se construisent également à partir d'expériences sensibles. L'odeur, la toux, les réactions cutanées, les dégradations visibles, l'usure des équipements ou la transformation de l'environnement servent de base à l'évaluation des informations disponibles. C'est à partir d'eux que les enquêtées jugent ce qui est crédible ou non, ce qui est sous-estimé ou au contraire ce qui correspond à ce qu'elles vivent. Les témoignages montrent donc que les enquêtées s'appuient largement sur des repères sensibles pour évaluer la crédibilité des informations disponibles.

1.2.2. Les recherches personnelles comme moyen d'information

Lorsque l'enquêteur demande à l'enquêtée 4 si elle est tenue au courant lors des alertes, i4 décrit une absence d'alerte institutionnelle et affirme devoir s'informer par elle-même. La **figure 5** présente ce moment de bascule, où l'information est explicitement rapportée à une démarche autonome.



Figure 5 - Extrait de l'entretien 4 : *absence d'alerte et démarche autonome d'information.*

Dans cette séquence, i4 décrit la perception d'une absence d'alerte institutionnelle, « il n'y a pas d'alerte », qu'elle atteste en ajoutant « moi je vous le dis ». Lorsque l'enquêteur demande confirmation, elle ajoute rapidement « ah ben non », ce qui souligne une forme d'évidence perçue, face à laquelle l'enquêtée a défini une stratégie alternative. Elle mentionne explicitement le recours à une démarche personnelle d'information. La construction de repères ne repose alors pas uniquement sur l'expérience sensible du phénomène, l'enquêtée décrit une démarche de recherche et de sélection des informations. Lorsqu'elle insiste en prononçant « **moi-même** », l'emphasis est contrastive par rapport à la question initiale : « vous êtes tenus au courant ? », qui plaçait hypothétiquement l'enquêtée en posture passive de récepteur. L'enquêtée redéfinit ainsi sa posture face à l'information, une posture active dans la recherche autonome.

L'enquêtée 1 explique sa réaction, face à des symptômes et à une inquiétude grandissante en [e4] : « [...] **c'est nous-mêmes** + on est partis à la recherche / parce qu'on toussait beaucoup [...] » puis « [...] moi-même / je me suis un peu plus informée + questionnée sur les impacts / mais c'est plutôt mes recherches personnelles / qui m'ont alarmée / quant à la toxicité / que heu + ce que j'ai vu dans les médias ». La crédibilité n'est pas accordée en priorité aux informations déjà reçues et l'évaluation du danger ne s'accorde pas avec l'absence de messages d'alerte. Lorsqu'elle indique : « mais c'est plutôt mes recherches personnelles / qui m'ont alarmée », i1 fixe ses recherches personnelles comme référence sélectionnée pour interpréter la situation. Elles permettent d'aller au-delà de ce qui est perçu comme insuffisant ou flou dans « les médias » ou le discours public.

L'enquêtée 1 précise en [e6] : « =ah ben oui + c'est des articles scientifiques / donc c'est des choses qui mettent en : + qui font le point sur ce gaz / **nocif** : + quel est l'impact déjà sur [...] les matériaux / mais aussi sur heu + les personnes [...] ». Ici, la recherche personnelle n'est pas aléatoire, i1 sélectionne des sources qu'elle estime crédibles, en l'occurrence des « articles scientifiques ». Elle leur accorde du crédit parce qu'ils lui semblent « [faire] le point » sur les caractéristiques du gaz et ses effets. La reprise « qui mettent en : + qui font le point sur ce gaz » indique une attente de i1 face à l'information reçue, qu'elle décrive la réalité perçue et vécue, de manière à écarter les zones d'ombre. Le terme manquant dans sa reprise est probablement « lumière » ou « lien », ce qui reprécise sa volonté d'obtenir des informations concrètes, qui font du lien avec l'expérience, ou qui mettent la lumière sur les éléments méconnus.

Suite à la question de l'enquêteur en [E8] : « [...] tu essayais + du coup + d'en discuter / de ce que toi + tu avais trouvé? on va dire que ce que tu collectais comme informations + t'essayais de le partager [...]? », i1 entreprend sa réponse avec : « ben c'est ça + mais bon / le meilleur ça reste les recherches personnelles [...] ». Cette formulation réattribue la position hiérarchique des recherches personnelles dans l'ensemble des modes d'information. Du point de vue de l'enquêtée, ce n'est pas l'information relayée qui paraît la plus crédible ou la plus utile, mais celle qu'elle a eu l'initiative d'aller chercher et qu'elle a pu confronter à son expérience.

La recherche personnelle peut se présenter comme une activité d'appropriation progressive. Dans [e4], la montée vers « [...] moi-même / je me suis un peu plus informée + questionnée sur les impacts [...] » rend visible un processus, pas une position déjà figée. Le fait que l'enquêtée précise ensuite « [...] mes recherches personnelles / [...] m'ont alarmée [...] » montre que la recherche transforme le rapport au phénomène des sargasses. Elle n'apporte pas seulement des informations, elle reconfigure la compréhension du phénomène et l'appréciation du risque. Reprécisons ici que cela apparaît à distance du discours public, considéré comme « vide » sur ce sujet, ce qui engendre un potentiel écart perçu avec le positionnement de l'institution vis-à-vis de l'évaluation des effets du phénomène.

L'enquêtée 4 témoigne d'une forme plus affirmée de cette appropriation active. Elle déclare en [e7] : « [...] je vais toujours chercher l'information là où elle est / et donc + je me suis beaucoup renseignée [...] ». Plus loin, en [e8], elle précise : « [...] moi + ce petit travail que j'ai fait à titre personnel + je me suis renseignée toute seule / j'ai cherché [...] ». Pour i4, la recherche personnelle devient un véritable travail autonome d'enquête, déclaré et revendiqué comme tel. Cela montre une intensification de la dynamique observée chez l'enquêtée 1, qui face au sentiment d'insuffisance institutionnelle, développe une posture de recherche et d'analyse de l'information.

Il apparaît ici que la crédibilité ne dépend pas seulement de la nature de la source, mais également de la relation que le récepteur établit avec cette source. Dans l'entretien 1, les articles scientifiques sont envisagés comme crédibles non pas seulement pour leur caractère « scientifique », mais aussi parce qu'ils ont été cherchés, lus, et qu'ils font sens avec l'expérience sensible. Dans l'entretien 4, la recherche prend la forme d'une démarche personnelle d'analyse, qui mène l'enquêtée à se percevoir comme ayant acquis un niveau de compréhension de la situation qui mérite d'être revendiqué. Dans le cas de chaque enquêtée, la confiance accordée à l'information est en relation avec une forme d'investissement personnel dans la collecte, la sélection et l'interprétation de l'information.

1.2.3. Relais de proximité et circulation de l'information

La démarche de recherche d'information s'inscrit dans des espaces de circulation d'information, composés de proches ou de personnes rencontrées. Autrement dit, l'information transite aussi par des relais de proximité, et notamment par des acteurs jugés capables d'apporter des témoignages ou des éclairages crédibles sur le phénomène. Nous montrerons ici que la crédibilité n'est pas seulement attachée à des contenus, mais également à des personnes et à des relations de confiance. Pour premier exemple, en **figure 6**, l'enquêtée 2 explique avoir « beaucoup d'échos » de ce qui se vit à Capesterre, « à travers les réseaux sociaux » mais aussi « à travers les gens qu'on rencontre ».

[E4]
=okay / est-ce que vous avez entendu parler de personnes / qui ont eu des soucis avec les sargasses? / ou est-ce que c'est un sujet abordé autour de vous?=

[e4]
=ah ben bien sûr + heu / effectivement on est très: + heu + touchés par ce qui se passe à capesterre + en particulier / et de: + et de + les dégâts que ce soit au niveau heu: + touristique pour les commerçants: / au niveau économi:que / au niveau de la santé des gens: / on a quand même beaucoup d'échos + heu / de ce qui se vit là-bas / à travers les réseaux sociaux mais comme à travers les gens qu'on rencontre + heu: + régulièrement=

Figure 6 - Extrait de l'entretien 2 : réseaux sociaux et échanges de proximité.

Cet extrait place sur le même plan les supports numériques et les interactions en face à face, la crédibilité de l'information est donc constituée par une forme de récurrence, ou du moins une forme de concordance entre des témoignages captés localement et des témoignages issus des réseaux sociaux. Les formulations « beaucoup d'échos » et « les gens qu'on rencontre + heu: + régulièrement », renvoient à des émetteurs multiples, indifférenciés et non identifiés comme ayant des *liens forts* avec l'enquêtée.

L'enquêtée 1 met en avant des relais de l'information définis. En [e4], i1 explique qu'elle est allée voir « les docteurs », lesquels ont « mis aussi en lien l'impact des sargasses sur [les] difficultés respiratoires [...] ». Le médecin n'est pas une source savante parmi d'autres. Il fonctionne comme un intermédiaire de validation, capable de relier une interprétation issue de l'expérience à une information scientifiquement stabilisée. Plus loin, en [e16], l'enquêtée évoque un espace de circulation plus horizontal : « [...] on a le groupe whatsapp avec les parents d'élèves [...] j'ai heu: + essayé de sonder les parents + déjà + de capesterre / sur ce positionnement / est-ce que c'est normal de maintenir l'école dans un endroit où on devrait pas circuler [...] ». Ici, l'information s'insère dans un réseau de proximité déjà existant, organisé autour de la vie scolaire. Les informations trouvées et validées deviennent à leur tour des matériaux transmis par i1.

CR1 documente la manière dont le terrain se structure autour de personnes désignées comme bien informées, ou « bien au courant ». L'enquêteur y mentionne qu'une commerçante qu'il aborde au sujet de cette enquête, « [le] redirige vers un de ses clients qui lui est frigoriste et elle [lui] dit que lui est bien au courant de tous les dégâts que ça pose » (CR1, §1). Le frigoriste est « spontanément » désigné comme détenteur d'un savoir pertinent pour l'enquêteur qui s'intéresse aux sargasses. Le frigoriste n'est a priori pas un expert reconnu des sargasses, mais il devient un relais crédible en raison de son activité. Les évolutions des besoins de ses services sont abordées comme étant en lien direct avec les envahissements. Cette interaction se crée donc sur un argument implicite, le frigoriste travaille au quotidien sur les dégâts causés par les sargasses, il peut attester du lien de causalité de par ses observations quotidiennes. Nous voyons ici, comment un savoir lié à une profession et à une expérience concrète peut devenir une ressource jugée crédible.

En [e7], i4 fait mention d'un relais d'information extérieur au territoire : « [...] j'ai reçu aussi des biologistes / dans mon établissement + qui m'ont permis de comprendre [...] ». Le savoir sur les sargasses ne se diffuse pas uniquement par les institutions ou par les médias, mais aussi à travers des rencontres occasionnelles, ici avec des acteurs reconnus comme experts. Les biologistes apparaissent ici comme des interlocuteurs dont les explications ont été intégrées comme étant crédibles. La crédibilité a donc été forgée dans la situation d'échange. L'apport d'informations dans une forme de dialogue informel paraît ici plus valorisé par i4, que la restitution des données scientifiques par les canaux officiels. Nous affirmons cela, lorsque i4 ajoute : « [la biologiste] m'a dit + de toute façon / cet **énième** /

rapport / ira rejoindre le + la longue liste des rapports dans le placard ». Le fait que i4 ajoute cette remarque, tend à montrer que le caractère informel de l'échange renforce, à ses yeux, la crédibilité de l'information reçue.

L'enquêtée 2 mentionne, en [e18], une journaliste de Marie-Galante comme relais d'information crédible sur les sargasses : « pour évaluer la toxicité / et ça c'est fougong / c'est la journaliste de marie-galante / qui nous a informé ça / ce n'est pas les institutions qui ont informé de ça ». La mise en opposition entre *Fougong* et « les institutions » montre que l'information jugée crédible sur la toxicité n'est pas attribuée aux canaux officiels, mais plutôt à cette actrice médiatique locale. Interrogée sur sa fiabilité, i2 répond en [e19] : « oui / totalement + heu: / on sait qu'elle va chercher: + heu: / qu'elle dit les choses ».

L'enquêtée 1 la mentionne également en [e13] : « je vais voir un petit peu la journaliste de marie galante / parce qu'elle sensibilisait beaucoup la population / elle transmettait: de l'information à ce propos / et elle questionnait aussi / peut-être / certains manques ou certaines négligences ». La journaliste apparaît donc comme une source crédible, en mesure de questionner et corriger le discours institutionnel.

i2 précise également l'importance des espaces numériques locaux comme lieux de circulation d'informations. En [e10], i2 explique : « =il y a + il y a un: / sur *facebook* / il y a un: + une page + heu + de: / **un collectif** / heu: + que: + que je suis + donc + heu: + régulièrement: + heu:= ». Cela nous montre que le suivi informationnel peut s'inscrire dans une attention continue portée à des collectifs identifiés. La page *Facebook* apparaît comme un point de repère stable, intégré aux habitudes de veille de l'enquêtée. Ce type de relais numérique contribue aussi à structurer un espace de mise en commun, où le phénomène des sargasses peut être rendu visible et débattu. La crédibilité de l'information peut donc dépendre de sa circulation dans des réseaux interpersonnels, qu'ils soient formalisés comme dans une communauté en ligne, ou bien au travers de liens moins identifiés comme les rencontres relativement aléatoires du quotidien.

1.3. Tensions, conflictualités et positionnements autour de la communication

1.3.1. Alerte sanitaire et protection des activités locales

Dans un même temps, nous relevons les indices d'une tension dans les prises de parole, entre la volonté d'alerter sur le phénomène et la crainte que cette visibilité nuise à l'activité locale. Lorsque l'enquêteur évoque la réticence de certains commerçants à parler du phénomène, en mentionnant l'argument d'une nuisance pour l'activité, l'enquêtée 3 valide immédiatement. Elle répond en [e13] : « =c'est vrai / ça c'est vrai ». Puis lorsque l'expression « =le double enjeu= » est proposée, elle la reprend telle quelle en [e14] : « =le double enjeu ». Cette reprise montre que l'enquêtée reconnaît d'emblée la pertinence de la formulation pour décrire sa situation, en tant que commerçante. En [e15], elle précise alors : « parce que les gens savent + [que les sargasses] sont là en bonne quantité / effectivement + ils ne

veulent plus prendre le petit-déjeuner / donc on ne peut pas faire trop de publicité là-dessus non plus= ». La tension devient ici concrète, rendre le problème trop visible risque d'avoir des effets immédiats sur la clientèle et la fréquentation du lieu. La parole sur les sargasses est ici envisagée comme engageant des conséquences économiques.

L'ambivalence se poursuit en [e16], comme le montre la **figure 7**.



Figure 7 - Extrait de l'entretien 3 : dire ou ne pas dire, une tension entre alerte et activité locale.

L'enquêtée y formule successivement la nécessité de ne « pas trop en parler », puis celle de « leur dire quand même ». Nous voyons ici une contradiction explicitée par deux positions soutenues. D'abord, i3 admet que « c'est vrai + il ne faut pas trop en parler », ni « faire trop de pub », car la généralisation du problème à toute l'île risque de produire une dégradation de l'image de Marie-Galante. Ensuite, elle enchaîne par son soutien à la thèse opposée : « mais en même temps + il faut leur dire quand même ». Donc selon i3, l'exigence d'information prévaut sur le risque de perte d'activité. La verbalisation de son analyse

résumée en une prise de parole continue nous indique une mise en réflexivité du conflit entre les deux impératifs difficilement conciliables.

Le compte rendu 1 confirme cette tension dans une situation de refus d'entretien. Une commerçante, assise en terrasse dans son commerce, répond à la demande d'entretien de l'enquêteur en expliquant « qu'on [...] parle beaucoup trop [des sargasses] sur les réseaux sociaux, donc que ça nuit à son activité et que c'est pour ça qu'elle préfère ne pas en parler ». Cela montre que la tension ne se limite pas à une reformulation réflexive, mais elle affecte directement les conditions de l'enquête. Le refus de parler du sujet n'est pas un simple retrait individuel, mais il s'inscrit dans une logique de protection de l'activité. Cette interaction se situe à Capesterre, « au bord de la plage », dans une zone où « les sargasses [...] commencent à s'accumuler ». La visibilité d'un phénomène en expansion peut être perçue, par la personne rencontrée, comme l'annonce d'une période difficile, c'est-à-dire la fin de quelques mois de répit. Le refus observé prend ainsi place dans un contexte où la menace latente est déjà visible.

L'entretien 1 permet d'élargir cette tension à la continuité de la vie locale. En [e16], i1 explique qu'elle a tenté de questionner, dans « un groupe whatsapp avec les parents d'élèves », le maintien de l'école à Capesterre : « est-ce que c'est normal de maintenir l'école dans un endroit où on devrait pas circuler + faire d'activités sportives parce que c'est trop nocif? est-ce que nos enfant + c'est légitime de les laisser là-dedans: [...] ». Cet extrait montre une tension, l'école ouverte revient, du point de vue de l'enquêtée, à exposer les enfants dans un espace nocif ; mais remettre en cause son maintien fait surgir d'autres inquiétudes, liées à de possibles « fermeture[s] d'écoles », et à l'idée que « capesterre va devenir une ville / **morte** ». La tension entre deux contraintes opposées, vécue du point des habitants, touche donc aussi directement les conditions de vie locale.

L'entretien 1 montre que cette tension peut être perçue comme un « conflit d'intérêts » autour de la mise en visibilité du problème. En [e12], l'enquêtée explique : « [...] tout le monde heu: / subissait / en silence / par contre / certains / certaines choses + certains événements étaient maintenus / puisque / voilà + il fallait pas dire que capesterre subissait la situation aussi / donc / on voyait qu'il y a aussi + bon conflit d'intérêts à ce que ça puisse être mis en avant [...] ». i1 met ici en relation des missions institutionnelles contradictoires, soit mettre en place des événements locaux et prévenir des risques sanitaires. Elle associe alors le déficit informationnel perçu à un arbitrage volontaire des institutions, entre ces deux missions. Le raisonnement de i1 indique donc qu'elle perçoit une situation de *double contrainte* vécue par les institutions, dont les choix supposés ne favoriseraient pas la santé de la population. Le choix de communiquer ou non sur les sargasses entraîne donc forcément des effets négatifs. Nous pointons ainsi une tension partagée et généralisée sur le territoire, autant dans les positionnements, que dans l'évaluation des positionnements observés.

1.3.2. Exaspérations et réactions à l'égard de l'action publique

La réception de l'information sur les sargasses ne s'exerce pas seulement dans l'inquiétude ou dans des stratégies de recherche. Elle s'accompagne aussi, chez plusieurs enquêtées, de formes d'exaspération et parfois de rejet de certaines réponses institutionnelles jugées inadéquates. Le déficit d'information peut ainsi nourrir un rapport conflictuel aux institutions, aux médias, et parfois à la situation d'enquête elle-même.

Le compte rendu 2, §1-3, permet de saisir cette dimension dans la relation d'enquête. Lors de la première rencontre avec l'enquêtée 4, la « réaction » de la commerçante est de demander « si [l'enquêteur] travaille pour Bolloré », puis elle « s'attaque directement aux médias, aux journalistes, et aux institutions ». Plus loin dans CR2, l'enquêteur précise que l'échange commence « dans la confrontation ». L'enquêtée accuse l'enquêteur d'« extorquer des informations sur un sujet pour lequel elle-même est sensible », et elle lui lance la question : « Vous faites quoi pour les morts ? ». La défiance ne se déploie donc pas seulement dans un commentaire, elle s'illustre également sur le terrain. La rencontre avec i4 illustre un sentiment de défiance assumé envers les acteurs médiatiques et institutionnels.

L'entretien 3 donne à voir une autre forme de conflictualité, plus directement tournée vers les réponses institutionnelles, perçues comme déconnectées de la réalité. En [e24], l'enquêtée raconte ce qui lui a été dit : « [...] il y a un qui m'a dit carrément + ben madame XXX + il suffit de déménager hein / j'ai dit non + mais vraiment + **vous vous foutez de ma gueule**= ». i3 ne formule pas seulement un désaccord, elle marque un seuil de refus. La solution proposée heurte trop directement ses conditions de vie et la pérennité de son activité. Elle la reçoit comme une réponse déplacée. Les emplois de « carrément » dans sa narration de la situation, puis de « mais vraiment » rapporté dans la section au discours direct, renforcent le rejet de la réponse et marquent une volonté d'insister sur son caractère inadmissible. Le sentiment d'exaspération se lit à la fois dans l'interaction racontée, mais également a posteriori, pendant l'entretien.

L'entretien 3 fournit d'autres indices de cette exaspération accumulée. En [e5], l'enquêtée déclare : « [...] c'est ça qui me **chagrine** / personne ne fait **rien** // il y a pas beaucoup / **commencez à les ramasser**= ». La colère ne porte plus seulement sur un manque d'information, mais sur l'absence d'aide concrète et sur l'impression d'être laissée seule face au problème. C'est cette situation que i3 décrit plus précisément comme étant à l'origine de son état d'esprit actuel, lorsqu'elle dit « c'est ça qui me **chagrine** ». Elle formule ensuite une injonction avec une forme de renforcement intonatif : « **commencez à les ramasser** », ce qui montre une tension à l'égard de l'action publique. Lorsque l'enquêteur demande à i3 si quelqu'un agit pour aider les commerçants, i3 répond en [e39] : « =personne n'entend / **personne** n'entend= ». La répétition et l'insistance sur le mot « personne » renforcent ici

l'idée d'un abandon global, ressenti et dénoncé. Cet extrait montre ainsi que la conflictualité s'ancre aussi dans le sentiment de ne pas être entendue ou prise en compte.

Le compte rendu CRe ajoute un autre registre, celui de la peur verbalisée dans l'adresse institutionnelle. Selon son compte rendu, à la fin de son appel à la mairie de Capesterre, l'enquêtée 1 accepte que la DGS garde potentiellement son contact, « en tant que citoyenne qui a peur et qui ne se sent pas protégée » (CRe, §3). Elle nous rapporte ici que la conflictualité ne s'oppose pas nécessairement au désir de dialogue. La parole critique continue ici de s'adresser à l'institution, mais à partir de l'expression d'un sentiment d'insécurité. L'exaspération et la remise en question n'impliquent donc pas forcément un rejet ou un retrait complet. La contestation vis-à-vis de l'action publique peut donc aussi prendre la forme d'une interpellation exigeante, fondée sur l'argument que l'institution devrait faire davantage.

CRe2, le compte rendu produit deux mois plus tard par i1, prolonge son témoignage dans un registre plus direct. L'enregistrement n'était à l'origine pas destiné à l'enquête, ce qui permet d'accéder à une production de sens davantage « spontanée »⁸. L'enquêtée 1 y parle du repérage d'un communiqué de presse de la préfecture de région Guadeloupe, et le qualifie de « même discours pourri » que celui entendu quelques mois plus tôt par téléphone (CRe2, §2). Elle fait ici référence à l'appel à la DGS mentionné dans CRe. Elle ajoute par la suite : « **ils se foutent de notre gueule** », puis « ça me rend / **dingue** » (CRe2, §4). La critique vise ici une répétition vécue comme insupportable. Le problème n'est plus seulement l'absence d'information ou l'insuffisance de l'action, mais c'est également la répétition de discours perçus comme vides et sans effet sur la situation. La réaction du récepteur du message institutionnel s'inscrit donc aussi dans une temporalité plus large, où les impressions de « déjà-vu » ou de « déjà-entendu » participent à renforcer les sentiments de frustration.

La perte de confiance peut également se construire par comparaison avec d'autres crises sanitaires antillaises. Les sargasses ne sont alors pas seulement perçues comme un phénomène isolé. Il est envisagé dans une mémoire plus large des risques sanitaires. L'enquêtée 1 établit un rapprochement direct avec la *chlordécone* lorsqu'elle affirme en [e10] : « [...] concrètement on est exposé à quelque chose de vraiment toxique / comme la chlordécone à l'époque [...] ». La comparaison inscrit les sargasses dans une continuité de situations où les habitants peuvent avoir le sentiment d'être exposés à un risque mal reconnu et insuffisamment pris en charge. La gestion du phénomène de la *chlordécone* devient alors un repère pour évaluer la crédibilité de l'action publique.

⁸ Le terme « spontanée » est ici employé pour qualifier une parole transmise sans sollicitation directe de l'enquêteur et hors du cadre d'entretien, sans supposer pour autant une absence totale d'effets relationnels ou contextuels.

i4 aborde également le sujet de la *chlordécone* en [e19] : « [...] sur un sujet qui est pourtant de / santé publique // et comme ça fait la deuxième fois / parce que là + le chlordécone + on peut pas dire que + heu: / même si macron a osé prétendre (rire bref) + à un moment donné / que le chlordécone + c'était pas dangereux / que c'était pas cancérigène // alors qu'on a atteint le record **du monde hein** / du cancer de la prostate avec le chlordécone aux antilles // clairement / il dit + c'est pas grave / ils vont encore supporter les sargasses= ». L'enquêtrice 4 replace cette information dans un rapport historique à l'État, marqué par la mémoire d'une crise sanitaire vécue comme insuffisamment reconnue.

En [e18], l'enquêtrice 2 explique avoir appris « grâce aux réseaux sociaux » qu'un seuil de toxicité avait été dépassé. La **figure 8** montre ici que l'information lui parvient donc par une autre source que la commune. i2 y présente la commune comme étant « censée alerter la population ».

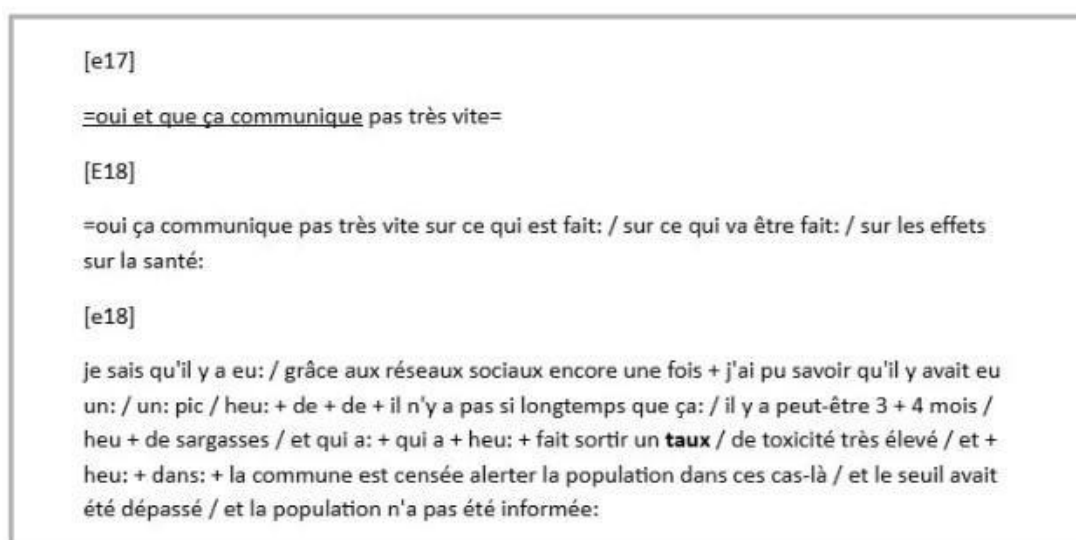


Figure 8 - Extrait de l'entretien 2 : seuil de toxicité dépassé et absence d'alerte institutionnelle.

En employant le terme « censée », i2 formule donc l'idée qu'une alerte aurait dû être donnée par la commune. L'incohérence perçue tient au fait que l'information sur le seuil dépassé semble disponible, puisqu'elle circule sur les réseaux sociaux, mais qu'elle n'est pas transmise par le canal institutionnel attendu. i2 relève ainsi un décalage entre danger mesuré, information disponible et absence d'alerte officielle de la part de la mairie. Cet extrait reste cadré par le récit de faits concrets, mais il permet d'approcher des éléments à l'origine de soupçons concernant de potentielles intentions dissimulées à l'origine de la non-action des institutions.

1.3.3. Soupçons, politisation du phénomène et perceptions de complots

La critique des insuffisances informationnelles ne s'arrête pas à la contestation ou à l'exaspération. Elle se prolonge par des formes de soupçon et parfois des interprétations proches de récits de manipulation ou de dissimulation. Considérons à présent que les messages du discours institutionnel recouvrent d'autres valeurs que le contenu en lui-même. Charaudeau rappelle ce qui suit.

Un même énoncé peut avoir plusieurs valeurs (*polydiscursivité*) : une valeur référentielle (il décrit un état du monde), énonciative (il dit des choses sur l'identité et les intentions des interlocuteurs), de croyance (il témoigne des jugements sociaux portés sur les êtres et les faits du monde). (Charaudeau, 2011, p. 28)

Du point de vue de la réception, il est donc cohérent d'observer que les enquêtées n'évaluent pas le discours institutionnel sur son seul contenu informatif. Elles cherchent aussi à y lire des « intentions », des positionnements et des « jugements » implicites portés par l'institution en tant qu'interlocuteur. C'est précisément ce qui apparaît dans la suite de cette partie, où la critique ne porte plus seulement sur ce qui est dit, mais sur ce que le discours est supposé révéler des logiques institutionnelles elles-mêmes.

L'entretien 1 montre une forme modérée de soupçon. En [e12], l'enquêtée explique que « tout le monde heu : / subissait / en silence », puis qu'« il fallait pas dire que capesterre subissait la situation aussi ». Elle ajoute qu'« on voyait qu'il y a aussi + bon conflit d'intérêts à ce que ça puisse être mis en avant ». Il n'est pas question ici de malveillance explicite, mais de l'idée qu'une partie du problème aurait pu être maintenue à un niveau de visibilité limité pour des raisons liées à des intérêts divergents. Le soupçon prend donc ici la forme d'un non-dit organisé ou d'une mise en sourdine partielle du problème, en vue de ne pas nuire aux activités régulières. i1 associe l'observation à une forme impersonnelle dans « on voyait [...] ». Elle enchaîne ensuite avec une forme au présent : « qu'il y a aussi + bon conflit d'intérêts [...] ». La création de sens quant aux intentions de la mairie apparaît sous une forme qui se positionne comme généralisée et encore actuelle.

Dans CRe2, §4, i1 partage ses perceptions : « **ça pue** / tous les matins + maintenant / je passe devant », et elle exprime son ressenti face à cela : « donc ça va réactiver + heu : / cette haine / tous les jours + à chialer dans ce putain de : / de système pourri / et heu : / **et voilà** / il y a personne qui ramasse ça / et on est en train de : + de récidiver dans la connerie ». Nous percevons un glissement entre expérience sensible, affect et contestation politique. Une perception répétée du désagrément « réactive » une émotion déjà installée, ici nommée par l'enquêtée comme de la « haine », puis elle débouche sur une formulation beaucoup plus globale, celle d'un « système pourri » qui « récidiv[e] dans la connerie ». La répétition vécue renforce une lecture de plus en plus accusatrice des institutions. L'emploi du verbe « récidiver » suggère ici la répétition d'une faute ou d'un comportement déjà condamnable.

Plus largement, le registre de langue peut être mis en lien avec le statut initialement privé du message vocal, mais il peut parallèlement indiquer une accentuation du ressenti exprimé. Le fait que le sujet soit abordé « spontanément » par l'enquêtée, soit sans amorce ou requête de l'enquêteur, donne accès à une parole moins cadrée, plus directement ancrée dans le vécu et dans l'émotion.

L'entretien 3 laisse également apparaître une mise en cause en [e23]. La **figure 9** permet d'observer l'autocorrection par laquelle l'enquêtée passe de « ils n'ont toujours pas trouvé une solution » à « ils ne **veulent** pas trouver la solution ».

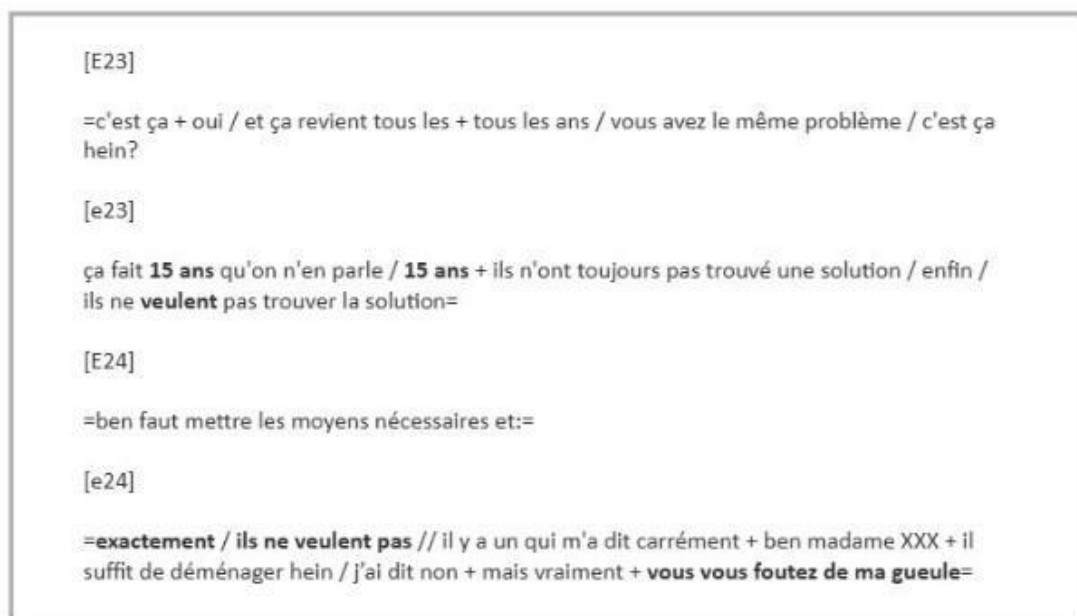


Figure 9 - Extrait de l'entretien 3 : de l'incapacité supposée à l'intentionnalité attribuée.

La reformulation transforme donc une incapacité en intention. Ce déplacement montre comment l'expérience répétée de l'inaction peut nourrir une lecture plus accusatrice de la situation. Le problème n'est plus seulement celui d'une réponse insuffisante, mais il devient celui d'un refus supposé d'agir. Lorsque l'enquêteur répond à cette remarque par : « =ben faut mettre les moyens nécessaires et:= », l'enquêtée enchaîne directement en [e24] : « =**exactement / ils ne veulent pas** // [...] ». Cela nous permet d'avoir une confirmation de l'accusation exprimée, avec un renforcement de l'intonation qui vient souligner l'adhésion de l'enquêtée à cette interprétation et accentuer la dimension accusatoire.

Nous pouvons ici faire mention de deux témoignages concernant une plainte contre l'État. Cela nous indique que le soupçon ne reste pas au niveau du ressenti individuel. Chez i3, lorsque l'enquêteur évoque des moyens d'action potentiels de l'association des commerçants, elle explique en [e40] : « =oui / mais eux aussi + c'est des petits moyens: / qu'est-ce qu'ils peuvent faire? // on a décidé + par contre + de porter plainte contre l'état= ». L'enjeu ne porte plus seulement sur les acteurs locaux. Il se déplace vers un niveau

politique plus large, celui de la responsabilité de l'État français. L'idée d'une plainte traduit déjà le sentiment qu'il existe un tort structurel et non un simple dysfonctionnement local.

En [e53], i4 affirme : « =oui + il y a une plainte contre l'état + sauf que / elle ne donnera rien + comme le reste [...] ». Elle poursuit en évoquant un dossier porté « jusque: + à l'europe », des ONG « prêtes à [les] défendre », puis l'idée que « [le] fayotage + heu: / de la région / a empêché la remise des documents ». Plus loin, elle ajoute : « il y en a qui sont là pour détruire + c'est tout », avant d'expliquer que les victimes se retrouvent « presque responsables de ce qui leur arrive / parce qu'ils ne sont pas partis= ». Cet extrait franchit un seuil supplémentaire. Il met en scène des entraves supposées, des interventions derrière les acteurs du dossier, et une logique de renversement où les victimes seraient rendues responsables de leur propre exposition. Nous nous situons ici face à un récit qui illustre la perception de manipulations.

En [e2], i4 formule une interprétation très fortement politisée du phénomène. Comme le montre la **figure 10**, l'enquêtée se questionne sur une potentielle « **malveillance** » des hautes institutions de l'État.

[e2]
=moi + je considère que c'est un mercosur qui a été signé / **contre** / les antilles françaises / un peu comme on a signé / les cancers de la prostate avec le chlordécone / pour les antilles // donc / je me pose vraiment des questions sur / **la malveillance** / je + je + je sais pas comment appeler ça autrement que de la malveillance=
[E3]
=oui + c'est:=
[e3]
=parce qu'on sait / que ça tue / et on a quand même envoyé des gens ramasser les sargasses avec un simple masque + heu: / genre pour le covid / alors que ce sont des P.P.M. + heu: / il y avait parfois jusqu'à 10 P.P.M. + hein / sur le secteur des ramassages / mais / on va dire encore une chose / c'est que / plus / le phénomène s'intensifie / **moins il y a de ramassages** / moi + je me souviens de 2017 / macron qui dit: + heu + aux maires des antilles françaises / vous vouliez le pouvoir pour faire le ramassage + vous l'avez / de quoi vous plaignez-vous? // alors moi + je relève ça comme une **insulte** / **suprême** / à: + aux antillais / parce que déjà / la compétence contre ce phénomène / elle est scientifique / elle est pas communale / ni régionale=

Figure 10 - Extrait de l'entretien 4 : la mise en cause de l'État français.

L'enquêtée emploie l'expression « a été signé » pour souligner un choix conscient et déterminé des acteurs politiques, et donc une décision qui se positionne volontairement « **contre** / les antilles ». L'enquêtée met en exergue le terme « **contre** », dans son discours, et souligne ainsi son sentiment de fracture entre les décideurs et la population. Le mot « **malveillance** » laisse entendre une logique volontairement nuisible envers les populations

concernées. Nous percevons une parole en construction, les reprises « je + je + je » suivies de « je sais pas comment appeler ça autrement » montrent une recherche de la qualification. i4 n'énonce pas simplement une formule prête à l'emploi, elle cherche un ajustement, puis s'arrête finalement sur ce terme lourd de sens, qu'elle répète et fixe comme seule manière de définir la situation, « de la malveillance ».

La politisation se prolonge lorsque i4 mentionne un discours d'Emmanuel Macron du 28 septembre 2018, qui comprend cet extrait : « La responsabilité du ramassage relève des communes, mais l'Etat s'est engagé à cofinancer un plan d'équipement des territoires [...] » (Macron, 2018). En [e3], l'enquêtée affirme : « [...] je relève ça comme une **insulte / suprême** / à : + aux antillais [...] ». Elle dénonce ici un préjudice partagé par l'ensemble de la population et des acteurs locaux, sous l'appellation « les antillais ». Elle ajoute que la compétence nécessaire pour gérer le phénomène est « scientifique », ce qui ne pourrait pas, selon elle, concorder avec une gestion locale. Puis en [e4], elle poursuit : « [...] il n'assume pas / la contrepartie + c'est-à-dire de s'occuper / de la mer et de ses côtes [...] il fait tout + sau- + sau- + sauf + heu / comment dire + heu // ce qui lui revient + c'est-à-dire / s'occuper de la santé publique [...] ». Le soupçon repose donc sur une représentation selon laquelle des décideurs profiteraient des avantages liés au rattachement de la Guadeloupe et de Marie-Galante à l'État français, tout en évitant un investissement concret dans la protection des habitants.

L'analyse met ainsi en évidence une réception de l'information sur les sargasses qui ne se réduit pas à un simple problème d'accès à des informations factuelles. Les enquêtées décrivent davantage les désagréments liés à la temporalité des réponses, et principalement en termes d'actions ou d'actes de parole comme le conseil, l'accompagnement ou l'encadrement. Globalement, l'écart perçu entre les discours officiels et l'expérience vécue du phénomène contribue à altérer la relation aux institutions. Les habitants privilégient donc d'autres repères pour construire leur représentation de la situation. Nous avons ainsi observé l'expérience sensible, les recherches personnelles, les échanges de proximité ou les relais numériques. Ces dynamiques peuvent apparaître en parallèle à des formes de frustration, de conflictualité ou de soupçon envers les acteurs institutionnels. La réception de l'information sur le phénomène des sargasses engage donc des dimensions relationnelles et politiques.

2. Discussion, limites et recommandations

L'analyse des données met en évidence plusieurs dynamiques dans la réception de l'information sur les sargasses à Marie-Galante. Les discours recueillis montrent une perception fréquente de déficit d'information institutionnelle, le recours à des repères construits dans l'expérience et dans les échanges sociaux pour évaluer la crédibilité des messages, ainsi que des tensions plus larges autour de la communication publique et des actions menées face au phénomène. Après l'analyse des données, il convient de mettre ces résultats en discussion, d'en préciser les limites, puis d'en dégager plusieurs recommandations à destination des institutions et des acteurs impliqués dans la gestion du phénomène.

2.1. Discussion des résultats

2.1.1. L'expérience sensible et les recherches personnelles comme fondements de la crédibilité

Un résultat important tient à la mise en exergue de la place de l'expérience sensible dans l'évaluation de la situation et de la crédibilité des informations. L'odeur, les symptômes, les effets observés sur les matériaux, les réactions du corps, l'usure des équipements ou la visibilité des accumulations de sargasses constituent des repères forts pour juger la situation. Ces indices sont souvent le point de départ de l'inquiétude, du questionnement, puis de la recherche d'informations complémentaires. Les enquêtées accordent du crédit à certaines sources lorsqu'elles confirment ou expliquent ce qu'elles perçoivent déjà dans leur expérience.

Les recherches personnelles, les articles scientifiques, certains discours médicaux, mais aussi les échanges avec des proches ou avec d'autres personnes exposées apparaissent comme crédibles lorsqu'ils font sens avec l'expérience vécue. La crédibilité des messages dépend ainsi de la cohérence avec des signes déjà intégrés par les réceptrices. Cette place de l'expérience dans l'évaluation des informations contribue à expliquer pourquoi certains discours institutionnels peuvent être jugés faibles ou peu convaincants, même lorsqu'ils existent. Une information qui ne rejoint pas l'expérience perçue, ou qui ne l'explique pas de façon compréhensible, risque de rester extérieure aux repères jugés crédibles, puis d'être dénoncée ou contestée.

Les recherches personnelles permettent à plusieurs enquêtées de compenser le déficit perçu, d'affiner leur compréhension du phénomène et de fonder leurs jugements sur des matériaux qu'elles ont elles-mêmes sélectionnés. Il est nécessaire de pointer ici que le fait d'entreprendre et d'effectuer ce travail de recherche est revendiqué comme un acte d'autonomisation dans la compréhension et l'adaptation au phénomène. Lorsque les enquêtées sont questionnées sur l'information « détenue » ou « reçue », leurs discours

placent communément la communication publique en dehors de leur schéma de réception et d'appropriation de l'information. Les schémas réélaborés en entretien par les enquêtées mettent au premier plan des sources d'information non officielles, et des enquêtées décrivent une position active dans la collecte de l'information, relativement cloisonnée par rapport au discours officiel ou institutionnel.

Cette activité n'est pas entièrement détachée du social, elle se dessine dans l'expérience, elle mobilise des sources variées, et elle peut ensuite nourrir les échanges. Elle constitue ainsi une forme d'appropriation active et collective, ce qui nous montre que la réception de l'information sur les sargasses relève potentiellement d'un travail annexe de recherche, de tri et d'expérimentation mené par les habitants eux-mêmes dans l'environnement social. Le lien entre expérience sensible et recherche personnelle permet alors de mieux comprendre la construction des repères crédibles. L'expérience n'est pas seulement le point de départ d'une inquiétude ; elle fournit aussi une base à partir de laquelle les habitants vont comparer, filtrer, hiérarchiser et interpréter les informations disponibles. De ce point de vue, ce qui est jugé crédible n'est pas uniquement ce qui provient d'une source officiellement légitime, mais aussi ce qui vient confirmer ou rendre intelligible une expérience déjà vécue.

2.1.2. La circulation sociale de l'information et le rôle des relais de proximité

Notre enquête met en évidence l'importance de la circulation sociale de l'information. Les enquêtées décrivent des pratiques de recherche d'information, de discussion, de partage et d'observation. L'information circule notamment dans les échanges du quotidien et sur les réseaux sociaux, et nous devons ici envisager la « force des liens faibles » (Granovetter, 1973). Les enquêtées abordent parfois des thèmes de manière affirmative, démontrant une relative certitude, tout en connectant ces idées à des discours entendus, parfois de sources multiples. Elles définissent ces sources en employant des expressions comme « tout le monde », « des échos », « les gens », ce qui montre l'importance de l'activité sociale dans la circulation, mais également dans le traitement de l'information. Cette circulation ne se limite donc pas à une rediffusion de messages préalablement stabilisés. Elle implique des reformulations et interprétations, mais également des négociations, rejets et confirmations. Les enquêtées prennent part à un espace de circulation d'information dans lequel elles interagissent et structurent leurs perceptions.

Les enquêtées apparaissent donc elles-mêmes comme des relais d'information, qu'elles aient pleinement conscience ou non de cette fonction, comme lorsqu'elles interviennent sur les réseaux sociaux ou sur des blogs, ou qu'elles n'en aient pas pleinement conscience lorsqu'elles abordent le sujet avec autrui dans des situations de la vie courante. Chaque habitant ou acteur local participe donc à la circulation et à la transformation des informations au sujet des sargasses. Ce qui est vu ou entendu participe donc à faire évoluer les interprétations des informations, ainsi que les lectures de la situation réelle. Cela rejoint

la manière dont nous abordions la construction sociale de la réalité, les représentations se dessinent dans l'interaction, à travers les discussions, les confirmations, les désaccords et les récits d'expérience.

Les enquêtées mentionnent également certains acteurs perçus comme légitimes pour « informer » sur certains aspects du phénomène. Nous parlons ici de « leaders d'opinion » (Katz et Lazarsfeld, 1955). Nous pouvons rappeler plusieurs mentions, notamment à la journaliste locale *Foufougong*, à un médecin, ou encore à un frigoriste. Lorsque ces personnes sont identifiées comme des sources fiables par les récepteurs d'informations, elles interviennent alors sur leurs perceptions. Elles deviennent ainsi des relais de l'information, mais également des appuis à l'interprétation et à la sélection.

La dimension sociale prolonge les recherches personnelles, car les informations observées sont ensuite reprises dans des échanges, où elles peuvent être confirmées, discutées ou nuancées. Les habitants ne construisent donc pas leurs repères seuls face aux informations captées. Ils s'appuient aussi sur des proches, des professionnels, des groupes en ligne, des personnes croisées régulièrement ou des acteurs reconnus localement. La réception de l'information dépend alors aussi de ces relations, dans lesquelles les informations se partagent, se confrontent et se transforment.

2.1.3. La communication publique est jugée à partir de sa capacité à protéger et à rendre l'action lisible

Dans les témoignages observés, le manque d'information n'est pas seulement évoqué comme un déficit de connaissances disponibles. Nous pouvons ici noter l'attente de plusieurs « actes de communication » au sens de Charaudeau.

La finalité de l'acte de communication se définit à travers la réponse à la question implicite : « Je suis là pour quoi dire [sic] ? », et à ce niveau de généralité, on y répond en termes de visées discursives (« prescription », « sollicitation », « information », « incitation », « instruction », « démonstration »). (Charaudeau, 2001, p. 344)

Les enquêtées indiquent effectivement avoir des attentes en termes « d'instruction », de « prescription » qui encadreraient ou accompagneraient leur adaptation aux évolutions du phénomène. Cette attente permet de rappeler que, du point de vue des habitantes rencontrées, l'information publique n'est pas seulement évaluée selon son contenu descriptif. Elle est aussi jugée à partir de son utilité pratique, de sa capacité à orienter l'action, à prévenir, à protéger, et à donner des repères concrets face au phénomène.

Nous pouvons donc en déduire plusieurs éléments concernant la capacité de la communication institutionnelle à atteindre les habitants récepteurs, et sa capacité à répondre à leurs attentes. L'information publique a vocation à partager les informations

d'utilité publique (Zémor, 2009, p. 2), or le partage effectif d'informations perçues comme nécessaires est invalidé par les enquêtées à partir du moment où la réception de ces informations n'est pas confirmée. Nous concluons ainsi que, du point de vue de la réception, il existe un déficit informationnel ; soit l'indice d'une difficulté institutionnelle à répondre à la « responsabilité » mentionnée par Zémor, transmettre des « informations d'utilité publique ».

Dans le même sens, les enquêtées n'évaluent pas seulement une information ou une décision isolée. Elles jugent aussi la continuité des actions annoncées ou observées. Lorsque les annonces restent sans suite, que les capteurs ne donnent pas accès aux données, que les filets ne sont pas réparés, que certains dispositifs paraissent peu efficaces, ou encore que le sujet n'est pas abordé lors de la visite d'un préfet, l'information reçue est cadrée par des incompréhensions et des incohérences perçues. Ce qui est alors remis en doute, plus que l'information, c'est l'action publique, car elle apparaît peu lisible dans sa globalité et dans sa continuité.

Du point de vue de l'enquêtée 4, le décalage entre la dangerosité qu'elle attribue au phénomène et les moyens de protection visibles, contribue à renforcer une dévaluation générale du danger. L'expérience d'assister à une scène dans laquelle un agent municipal réalise du nettoyage sans équipement peut en effet participer à forger une représentation, selon laquelle, il n'y aurait aucun danger à être au contact direct des sargasses. De ce point de vue, les actions visibles sur le terrain, comme le ramassage, peuvent également être lues comme des signes adressés au public. Elles participent alors, elles aussi, à la manière dont la situation est interprétée.

L'illisibilité perçue de l'action publique peut être vue comme l'effet d'un décalage entre les attentes des habitants, et une pratique institutionnelle encore perçue comme cloisonnée. En ce sens, le constat de Sibille selon lequel « la France conserve une approche verticale des enjeux [et] peine avec l'horizontal, le transversal, le mitoyen » (Sibille et Bout, 2011, p. 44), permet d'éclairer les critiques adressées à une action publique jugée insuffisamment connectée aux réalités du territoire.

Ce décalage peut aussi être compris, par analogie, comme un défaut d'intercompréhension autour de la représentation du phénomène des sargasses. Kindt et Weingarten définissent l'intercompréhension comme « les activités déployées par les interlocuteurs pour parvenir à une similitude dans l'attribution des significations qui correspondent à leurs intérêts du moment » (Kindt et Weingarten, 1984, cités par Bange, 1990, p. 56). Dans notre enquête, cette similitude dans l'attribution du sens ne semble pas atteinte. D'un côté, les enquêtées accordent aux sargasses une importance forte et les envisagent comme un danger visible. Dans un même temps, elles perçoivent une importance moindre accordée au phénomène dans l'action et la communication institutionnelle. Ce décalage contribue alors à nourrir

l'incompréhension, l'exaspération et la défiance. Bien que Bange mobilise cette notion dans le cadre d'interactions entre locuteurs de langues différentes, elle permet ici d'éclairer plus largement la nécessité d'une attribution de sens suffisamment partagée pour que la communication puisse s'opérer efficacement. Il rappelle ainsi que « le premier problème qui doit être résolu par les partenaires pour qu'ils puissent interagir, est celui d'une attribution de sens suffisamment analogue pour les besoins de l'interaction » (Bange, 1990, p. 56).

Une enquêtee fait référence à la visite d'un nouveau préfet. En d'autres termes, un représentant de l'État se déplace pour rencontrer les élus locaux et discuter des priorités de l'action publique. Dans ce cadre, le fait que la Communauté de communes prépare une liste de sujets à aborder relève d'un fonctionnement politique ordinaire. Cependant, l'absence de la mention des sargasses dans cette liste est perçue comme un indice informationnel. Le phénomène est identifié comme un enjeu local majeur, du fait qu'il est encadré par des dispositifs publics, d'ailleurs portés par la Préfecture de la région Guadeloupe. L'absence de mention intervient ici dans un contexte où les attentes envers les institutions sont fortes. Pour les habitants, les priorités des acteurs institutionnels sont des indices pour juger l'action publique globale. Cette situation peut ainsi nourrir un rapport plus critique, du fait de l'interprétation de signes qui rendent peu perceptible l'importance accordée au phénomène des sargasses. L'attention portée à ce qui n'est pas nommé montre ici une forme de vigilance, à travers laquelle les habitants évaluent la capacité des institutions à reconnaître les problèmes qu'ils jugent prioritaires. La lisibilité des priorités institutionnelles est donc à l'origine des remises en question des habitants.

2.1.4. Tensions, soupçons et inégalités face à l'information

2.1.4.1. Tension entre visibilité du risque et protection de l'activité locale

La communication sur les sargasses apparaît dans une tension entre la nécessité de rendre visible un danger, et la crainte de nuire à l'activité locale régulière. Cette tension peut être rapprochée d'une situation de *double contrainte*, « c'est-à-dire une situation dans laquelle, quoi que fasse une personne, elle "ne peut pas gagner" ». (Bateson et al., 1956, p. 251). Bateson décrit une situation dans laquelle un individu est face à une situation d'arbitrage entre deux décisions qui apporteront chacune d'elles, une finalité négative. Que l'on considère les acteurs institutionnels, les commerçants ou les habitants, le maintien des activités économiques et des services disponibles constitue un enjeu commun. Parler ou alerter peut apparaître comme une menace pour la pérennité de l'équilibre local. À l'inverse, le silence peut conduire autrui à vivre des expériences décevantes voire dangereuses pour sa santé, ainsi qu'alimenter des contestations envers le positionnement mutique. C'est ainsi que nous considérons la situation vécue par les acteurs locaux, comme une situation de double contrainte dans laquelle, l'environnement social exerce une pression constante.

Cette double contrainte éclaire la manière dont la réception de l'information sur les sargasses ne débouche pas automatiquement sur une parole univoque. Entre le devoir d'alerte et la peur d'aggraver des difficultés présentes, les acteurs ajustent donc leurs prises de parole. Nous pouvons donc statuer que la communication sur les sargasses est traversée par une tension structurelle entre logique de prévention sanitaire et logique de protection de l'activité locale. La prise de parole sur les sargasses s'inscrit donc dans un ensemble de contraintes perçues ou anticipées.

Ces contraintes existent également de manière perçue, dans l'élaboration des représentations des habitants. Une enquêtée envisage qu'il y ait des objectifs contradictoires dans les missions municipales, la promotion d'évènements locaux et le maintien de l'école sont perçus comme étant en opposition avec le devoir d'alerter et de protéger. Les décisions et actions de la mairie sont observées comme étant le résultat d'un arbitrage qui ne peut donner aucune réponse entièrement satisfaisante. Quel que soit son choix, la vie locale et les citoyens en pâtiront, et elle verra certaines de ses missions menées avec une moindre efficacité.

Ce type d'observation émanant du discours habitant, mène alors à des soupçons de « conflits d'intérêts », verbalisés ainsi par l'enquêtée 1, qui mèneraient donc la commune à valoriser des décisions selon ses propres intérêts, soit économiques, réputationnels ou partenariaux. Les mentions du « budget positif » de la commune de Capesterre sur l'année, par les enquêtées, participent nécessairement à alimenter frustration et incompréhension face à l'inaction. Lorsque cet aspect est mis en avant par la mairie dans les discours officiels, cela participe à construire la représentation d'un intérêt purement économique. Les enquêtées semblent tout de même relativement conscientes que la commune obéit à des logiques de coordination complexes avec les autres niveaux administratifs, ce qui entraîne des contraintes supplémentaires et des longueurs dans les démarches. Cet aspect était envisagé comme relevant du sens commun durant l'enquête, les témoignages ont parfois validé cette hypothèse, ou bien ne se sont pas orientés sur le sujet.

2.1.4.2. Ambiguïté informationnelle, soupçon et conflictualité

Allport et Postman rappelaient que la rumeur se développe lorsque le thème est important pour les acteurs et que les faits demeurent marqués par une certaine ambiguïté. C'est bien ce que l'on observe dans notre recueil de données ; le phénomène des sargasses constitue un sujet perçu comme vital, tandis que l'information disponible est souvent jugée incomplète ou contradictoire, ce qui relève d'une forme d'ambiguïté. Nous ne cherchons pas à qualifier certains discours de rumeurs ; nous pouvons toutefois en déduire que la circulation d'une information incertaine ou ambiguë, qu'elle soit fondée ou non, présente des traits communs avec la dynamique de la rumeur telle que la définissent Allport et Postman. Ces informations circulent alors dans les réseaux interpersonnels, sans réelle

vérification, sans contrôle possible, et peuvent se transformer selon des prédispositions telles que la suspicion ou la peur.

Si l'on ajoute à la perception de déficit informationnel le sentiment d'insécurité, l'impression de devoir soi-même rechercher des informations vitales, ainsi que le fait de se percevoir comme victime de dissimulation, cela engage une plus large zone d'interprétation autonome. La construction des repères se réalise en dehors des préoccupations de l'institution, sans son accompagnement, et en contradiction avec son orientation perçue. Cette configuration peut alors renforcer des prises de position contestataires. Les références à la *chlordécone* indiquent des expériences collectives antérieures qui ont participé à fragiliser la confiance accordée à la parole publique, ce qui renforce davantage cette autonomie dans la recherche et la création de sens, face à un phénomène inconnu et soupçonné de présenter un danger.

L'enquêtée 4 montre par exemple un investissement fort dans la recherche d'informations, avec une certaine autonomie vis-à-vis de l'État français et de la communication institutionnelle. Elle se positionne comme une actrice engagée, qui mène une forme de combat contre un État « malveillant » qui n'informe pas sur les risques, qui ne protège pas, et qui ne souhaiterait pas protéger la population. L'État est perçu comme tirant des bénéfices de sa souveraineté, sans vouloir assumer ses responsabilités. L'enquêtée mentionne un élément prononcé dans un discours du président, « La responsabilité du ramassage relève des communes » (Macron, 2018). Un élément qui fait sens avec sa position, et qui, sorti de son contexte, renforce l'argument. Notons tout de même la suite de la phrase « [...] mais l'Etat s'est engagé à cofinancer un plan d'équipement des territoires [...] » (Macron).

Cette sélection s'opère soit au moment de la réception, au moment de l'élaboration des représentations, ou bien simplement dans la stratégie communicative élaborée à destination de l'entretien. Le discours institutionnel est donc interprété à travers les représentations que les enquêtées construisent des intentions de l'État, de ses priorités et de ses responsabilités. Certains éléments du discours peuvent alors être réarticulés, ce qui est nécessairement influencé par le contexte décrit, une autonomie dans la protection sanitaire et dans l'information, une forme d'émancipation citoyenne, un sentiment de lutte permanente avec les institutions. En d'autres termes, la relation citoyen-institutions se construit dans les messages échangés, mais elle est également à l'origine des interprétations des messages reçus.

Il faut toutefois préciser qu'il y a des nuances dans le positionnement des enquêtées. Elles ne formulent pas toutes les mêmes critiques, ou du moins pas avec la même intensité. Elles perçoivent toutes un manque d'information, parfois lié à une mauvaise coordination, à un manque de moyens, ou à une mauvaise qualité d'intervention. D'autres enquêtées vont plus

loin en évoquant des conflits d'intérêts, voire de la malveillance ou des formes de manipulation. Ces différences sont importantes, car elles montrent que la gestion du phénomène des sargasses n'est pas seulement évaluée à partir de la qualité de la communication ou de l'action. Elle est aussi interprétée à partir d'expériences sensibles, de parcours de vie, de rapports aux institutions et de jugements parfois politiques.

2.1.4.3. Inégalités de ressources face à l'information

La circulation sociale de l'information apparaît dans notre enquête comme une ressource importante. Elle permet aux habitants de compléter certaines informations jugées insuffisantes. Les échanges de proximité, les recherches personnelles, les discussions ordinaires ou encore les contenus partagés sur les réseaux participent ainsi à la construction de repères sur le phénomène des sargasses. Toutefois, cette circulation ne doit pas être idéalisée. Elle ne garantit ni un accès égal à l'information, ni une interprétation homogène des éléments disponibles.

Les recherches autonomes supposent en effet certaines ressources et conditions préalables. Elles demandent du temps, de la disponibilité, des outils, mais aussi une capacité à chercher, à sélectionner, à hiérarchiser et à mettre en relation des sources de nature différente. Tous les habitants ne disposent pas nécessairement des mêmes conditions pour effectuer ce travail, ni des mêmes habitudes face à l'information. Ce constat conduit à rappeler que la circulation sociale de l'information, si elle peut compenser certaines insuffisances institutionnelles, ne supprime pas les inégalités d'accès à l'information, ni les écarts dans les représentations. Nous notons dans les entretiens, une disparité en termes de conclusions, de niveau de certitude, et d'évaluation. L'exemple le plus marqué concerne la dangerosité des sargasses. Elle est perçue par les quatre enquêtées, mais l'évaluation du niveau de danger apparaît avec des écarts importants.

Précisons également que la motivation à l'origine de la recherche peut favoriser une sélection interprétative des informations, dans laquelle les éléments venant confirmer une inquiétude ou une expérience déjà installée sont plus facilement retenus comme crédibles que ceux qui viendraient la contredire. Comme mentionné par Vorms, « Notre tendance supposée à la confirmation est susceptible de se présenter à au moins deux étapes de la confrontation de nos croyances aux données ; celle de la sélection des informations, et celle de leur interprétation » (Vorms, 2021, p. 573), ce qui produit donc des disparités dans le traitement des informations accessibles.

Un même message institutionnel peut être reçu différemment par les habitants, selon leurs expériences, leurs représentations et leurs positionnements. L'exposition au phénomène, les informations connues et traitées, ainsi que la confiance accordée aux institutions influencent également la manière d'interpréter les informations. La réception dépend alors de rapports

aux informations et à leurs sources, directes ou indirectes. Cela nous invite ici à dépasser la vision linéaire d'une communication publique, où le message « correctement » émis suffirait à produire une compréhension globale et partagée. Il revient cependant à la communication publique de tenir compte de ces variations possibles dans l'activité de réception de ses destinataires, afin de produire des messages accessibles et adaptés aux écarts de situation et d'interprétation. Dans notre enquête, les écarts de perception ne renvoient donc pas seulement à un défaut de transmission, mais également à l'hétérogénéité des situations dans lesquelles les habitants captent, évaluent et interprètent les informations.

2.2. Limites et spécificités de l'enquête

2.2.1. Un corpus restreint, situé, et composé uniquement de femmes

Cette enquête repose sur un corpus limité. Les entretiens mobilisés dans l'analyse ont été réalisés auprès de quatre enquêtées. Il s'agit uniquement de femmes, âgées de plus de trente-cinq ans. Deux d'entre elles sont gérantes de commerce. Ces caractéristiques n'ont pas été définies à l'avance comme critères de sélection. Elles résultent des conditions concrètes du terrain et des rencontres effectivement acceptées. Ces spécificités sont signalées, cependant notre analyse ne vise aucunement à élucider des généralités en lien avec ces spécificités. Les résultats présentés ici rendent compte de paroles situées. Ils donnent accès à des expériences particulières, à des manières précises de recevoir et d'interpréter l'information, dans des trajectoires marquées par l'activité professionnelle, le rapport au territoire et les formes d'exposition au phénomène. Nous notons par exemple que les entretiens accordent une place importante à la continuité de l'activité professionnelle, à la santé, à la protection des proches, et à la répétition concrète des difficultés. Il ne s'agit pas de conclure que ces dimensions seraient exclusivement féminines, mais d'explicitier les paramètres sociologiques observés dans l'élaboration de notre corpus.

2.2.2. Une enquête menée en immersion et par démarchage direct

L'enquête s'est déroulée dans un cadre d'immersion lié à un stage. Les entretiens ont été obtenus par démarchage direct, au cours de déplacements à vélo sur l'ensemble des trois bourgs de l'île. Ce mode d'accès au terrain a permis une entrée progressive dans des réseaux de proximité, mais il a aussi soumis la collecte à de nombreuses contraintes, liées aux disponibilités de l'enquêteur et des enquêtées, aux déplacements ou encore à la météo. La recherche de données s'est faite sur l'ensemble du temps d'observation, selon les possibilités offertes par la vie sur le terrain. L'enquête repose donc sur une progression étalée, ajustée aux réalités locales.

L'enquête a été menée dans une période d'abord peu marquée par les échouements visibles, puis progressivement transformée par leur retour. Cette temporalité a nécessairement influencé les discours recueillis. Les enquêtées parlent à la fois du passé, et

du futur du phénomène. Cette situation donne accès à un moment intéressant de la réception de l'information. Un moment où le phénomène semble annoncer son approche, et où les anticipations se construisent dans l'attente, l'incertitude, et l'observation des signes avant-coureurs. Cela constitue l'une des spécificités de notre analyse. L'enquête se situe dans une transition, la fin d'une période de répit de quelques mois, et le retour à une situation d'envahissement des sargasses. Nos résultats sont donc envisagés comme en lien avec ce contexte précis, et n'ont pas vocation à être assimilés à des observations dans un contexte différent.

L'immersion a permis d'observer la progression du phénomène et de rendre compte d'une forme d'invisibilité physique et informationnelle du problème lorsque les sargasses n'étaient pas présentes sur les côtes. Pourtant, lorsque le sujet était abordé par l'enquêteur, il apparaissait rapidement qu'il occupait une place importante dans les consciences, qu'il soit désigné comme un sujet à éviter ou, au contraire, comme un sujet à considérer davantage. Le démarchage, relativement aléatoire et orienté vers les lieux de sociabilité, a ainsi conduit à rencontrer des habitantes informées sur le phénomène des sargasses, inquiètes de la situation à Capesterre et insatisfaites de la communication publique ; autant d'éléments qui n'avaient pas été anticipés lors du démarchage d'enquêtés potentiels.

2.2.3. Les effets de la relation d'enquête

Notre analyse prend en compte le fait que les discours recueillis sont produits dans une situation d'interaction. Ils ne sont pas observés comme des propos indépendants du cadre d'entretien. La relation d'enquête, les modalités du démarchage, la posture adoptée, ainsi que les représentations des enquêtées autour de la présence et des attentes de l'enquêteur sont envisagées comme des paramètres du cadre d'interaction dans lequel les entretiens s'effectuent. L'entrée en relation avec l'enquêtée 4 en est un bon exemple. Elle a été marquée par une forte méfiance initiale perçue, puis par plusieurs déplacements et reports de rendez-vous avant que l'entretien puisse avoir lieu, dans de meilleures conditions. Les interactions liées aux organisations de reports sont observées comme des facteurs influant sur la relation enquêtée-enquêteur, et ont donc participé à créer le cadre d'interaction de cet entretien.

Ces dimensions interactionnelles invitent donc à lire les matériaux avec réflexivité. La méthode de transcription permet d'observer la manière dont la parole se construit et se négocie au cours d'un entretien situé. Cela nous conduit à préciser que les représentations sont envisagées comme des objets socialement construits et en constante évolution. L'entretien permet d'accéder à un état ponctuel de ces représentations, dont la description est partagée dans un cadre d'interaction situé. Il n'est donc pas considéré comme une expérience indépendante des autres expériences vécues par les enquêtées. La réalisation de l'entretien pourra également participer à l'élaboration des représentations des enquêtées.

2.3. Recommandations aux institutions et acteurs locaux

2.3.1. Fondements des recommandations

Les recommandations suivantes s'appuient sur les résultats de l'enquête et concernent spécifiquement la communication, le dialogue, la lisibilité de l'action publique et la prise en compte des acteurs locaux. Ces préconisations s'adressent aux acteurs institutionnels, mais peuvent également être envisagées par d'autres acteurs investis dans des missions d'intérêt général, notamment lors de l'élaboration d'actions nécessitant l'information, la participation ou la mobilisation des acteurs locaux.

Guide et outils du conseil en méthodologie à l'usage des conseillers méthodologiques en Bourgogne est une ressource qui a nourri l'élaboration de ces recommandations. Ce guide propose notamment des réflexions utiles sur l'accompagnement des acteurs, la clarification des rôles, le travail partenarial et la mobilisation de ressources adaptées (Belleuvre et al., 2009, pp. 13-16 ; p. 48).

Enfin, ces recommandations sont fondées sur des approches *socio-constructivistes*, des ouvrages de sciences politiques, et intègrent plusieurs principes de la *Charte de la participation du public*, notamment la clarté du cadre, la reconnaissance des savoirs des participants, l'inclusion des publics moins disponibles, la continuité de la participation et l'accès à une information « complète, transparente, sincère, pertinente et intelligible » (Ministère de la Transition écologique et solidaire, 2017, pp. 2-3).

2.3.2. Rendre l'information plus claire, plus concrète et plus continue

Nos résultats d'enquête montrent que les habitantes attendent des informations concrètes, directement reliées à leurs préoccupations quotidiennes. Il serait donc utile de développer des supports plus pratiques, plus accessibles, plus localisés et plus en phase avec les préoccupations. Cela suppose alors également de prendre en compte les usages langagiers et culturels de la communication. Des supports en français et en créole, des formats plus dialogiques, des contenus moins administratifs et plus directement reliés aux usages du territoire pourraient améliorer la réception de l'information. Une telle orientation implique aussi une attention plus forte à l'inclusion des publics concernés, ce qui est recommandé par Blondiaux dans sa vision d'une « démocratie participative » qui tendrait à ne pas reproduire les limites caractéristiques de la démocratie « ordinaire ».

Aux membres des catégories populaires qui ne votent pas ou peu, et militent encore moins ; aux intérêts de minorités qui ne réussissent pas à se faire entendre des décideurs politiques ; à toutes les expériences sociales qui ne parviennent pas à accéder aux espaces publics traditionnels, les institutions de la démocratie participative doivent offrir un débouché, une visibilité, une possibilité d'être informés ou entendus. (Blondiaux, 2008, pp. 109-110)

Ainsi une démarche d'observation de terrain, d'analyse des usages et d'ingénierie de la communication semble nécessaire pour tenir compte de la diversité des situations, des inégalités d'accès à l'information, et des besoins en termes d'adaptation aux différents publics.

Nous recommandons ensuite de maintenir une communication de suivi, même lorsque les institutions n'ont pas d'annonce importante à faire. Les témoignages montrent que le manque d'information est aussi ressenti dans les périodes « hors crise », car les habitants n'ont pas de signes que la situation est observée ou anticipée par les acteurs publics. Des points d'information réguliers pourraient alors avoir un rôle dans la mise en lisibilité de l'activité institutionnelle. De courts bilans permettraient d'indiquer ce qui a été constaté, ce qui est fait, ce qui est prévu et les délais possibles. Cette mise en continuité de la démarche informative éviterait que l'absence d'information soit interprétée comme une absence d'action. Elle aiderait aussi à réduire l'écart ressenti entre l'évolution rapide du phénomène et le rythme des réponses institutionnelles.

Comme le mentionnait Dagenais, dans les petites municipalités, les citoyens revendiquent du réel, du concret et de l'immédiat. Lorsqu'un capteur de toxicité est installé et qu'une mesure est réalisée, les habitants attendent un retour compréhensible. L'enquête montre que la présence d'un dispositif technique ne suffit pas à produire une information jugée utile. Il est donc recommandé de restituer plus clairement les données, en expliquant les seuils, les niveaux de risque, leur évolution dans le temps, mais aussi les conséquences pratiques et les conduites à tenir.

Cette restitution pourrait passer par des formes simples et diversifiées, comme des affichages localisés, des synthèses visuelles, des messages courts, des bulletins réguliers ou encore des supports pédagogiques diffusés sur les canaux réellement utilisés localement. L'enjeu n'est donc pas seulement de produire de l'information, mais aussi de faire en sorte qu'elle puisse être comprise et utilisée. Cette recommandation va dans le sens d'une information « complète, transparente, sincère, pertinente et intelligible », accompagnée d'une adaptation régulière des messages à la situation.

Il paraît également nécessaire de mieux expliciter la répartition des responsabilités entre les différents acteurs engagés dans la gestion des sargasses. L'enquête montre que les habitantes évaluent la situation à partir d'une chaîne complexe associant surveillance, alerte, ramassage, prévention, protection et communication. Lorsque tout n'apparaît pas cohérent, cela peut renforcer les critiques adressées indistinctement aux institutions. Il serait donc pertinent de constituer un répertoire permettant aux habitants de savoir quels acteurs interviennent, dans quels domaines, à quels moments, et vers qui se tourner selon les besoins. Cette orientation s'inspire de la logique de *carte partenariale* (Belleuvre et al., 2009, p. 48), qui aide à rendre plus visibles les acteurs impliqués, leurs rôles, leurs liens et les

formes de collaboration possibles. Une telle clarification permettrait aux habitants de mieux comprendre ce qui relève de chaque acteur, ce qui pourrait limiter certains malentendus et rendre l'action publique plus lisible.

Cette clarification pourrait être renforcée par l'identification d'un conseiller ou référent local, reconnu comme point d'entrée pour les habitants. Il ne s'agirait pas nécessairement de créer une structure supplémentaire, mais de rendre visible une fonction d'interface capable d'écouter les demandes, de reformuler les besoins, d'orienter vers les bons interlocuteurs et de relayer les incompréhensions récurrentes auprès des acteurs concernés. Cette proposition rejoint les compétences associées au conseiller méthodologique décrites par Belleuvre et al. (2009), notamment l'écoute, la reformulation, la clarification du cadre d'intervention, la connaissance des acteurs et la mobilisation d'un réseau de ressources (pp. 13-16). La *pédagogie* a donc une place centrale dans ce type d'accompagnement. Dans le cas des sargasses, un tel référent pourrait réduire le sentiment de dispersion informationnelle et donner aux habitants un point d'entrée plus identifiable dans un dispositif institutionnel souvent perçu comme flou.

Notre enquête conduit ainsi à recommander une approche plus explicative, ou plus *pédagogique*, de la communication sur les sargasses. Au-delà de la réception d'une donnée ou d'une alerte, les habitants peuvent aussi ressentir le besoin de comprendre ce que cette information signifie. Elle doit pouvoir être comparée à ce qu'ils observent sur le terrain et se confronter à leurs représentations. Lorsque les habitants doivent eux-mêmes faire le lien entre leurs observations et les annonces publiques, la communication gagnerait donc à proposer des formats plus accessibles et plus progressifs. Ces formats pourraient aussi être pensés pour donner place à des échanges, à de l'interaction. L'intervention d'experts, de scientifiques ou de professionnels de santé permettrait enfin de transmettre plus directement les connaissances et les recommandations sanitaires, ce cadre de transmission a donc pour vocation de montrer davantage de transparence quant au traitement de la donnée scientifique mentionnée ou relayée par les institutions.

Enfin, il semble pertinent de prévoir un retour plus largement visible lorsque les habitants font un signalement, posent une question ou engagent une démarche auprès des institutions. Plusieurs témoignages montrent que la frustration vient aussi de l'absence de réponse claire, lorsque des interrogations restent sans suite, ou quand des actions sont annoncées sans suite observable. Rendre visibles les suites données aux remontées habitantes pourrait alors renforcer la transparence et la confiance. Même lorsqu'une réponse immédiate n'est pas possible, préciser que la demande a bien été reçue, transmise ou qu'elle est examinée peut permettre de rassurer l'émetteur ainsi que les habitants qui ont des interrogations similaires. La démarche pourrait aussi être replacée dans un calendrier d'action, limitant ainsi le sentiment d'abandon ou de solitude face à la situation. Cette forme de retour indique explicitement que la parole des habitants est prise en compte.

Cela participe donc à une meilleure reconnaissance du citoyen et renforce la relation entre institutions et population.

2.3.3. Reconnaître les relais locaux et structurer des espaces de dialogue

L'enquête montre que l'information circule déjà largement en dehors des seuls canaux institutionnels. Certains lieux, certains échanges, certains groupes et certaines personnes jouent des rôles de relais. Il serait utile de reconnaître cette circulation réelle, non pour la contrôler, mais pour mieux s'intégrer aux réseaux de proximité et lieux de dialogue. C'est également une manière d'effectuer une veille sur les récits d'expériences, les demandes et les besoins. Cela pourrait passer par l'identification de relais locaux, par des échanges plus réguliers avec certains acteurs de terrain, déjà reconnus localement, dans des dispositifs de transmission ou d'explication. Cela rejoint l'idée qu'il ne suffit pas d'attendre la participation du public ; il faut aussi aller à sa rencontre, en diversifiant les outils afin d'assurer la plus grande pluralité possible des publics et une meilleure qualité des échanges.

Cette reconnaissance des relais locaux s'étend donc aux structures de proximité déjà investies dans la vie du territoire. Sibille et Bout rappellent en ce sens qu'« il faut permettre au monde associatif de rester le premier laboratoire non lucratif d'innovations sociales, du fait de sa proximité avec les besoins de la population. Or ce rôle est menacé par le recul des subventions publiques et la généralisation des appels à projets » (Sibille et Bout, 2011, p. 48). Dans le cas des sargasses, cela invite à ne pas négliger les acteurs de proximité capables de faire remonter des besoins, relayer certaines informations, ou participer à des actions à l'échelle locale. Même lorsque ces acteurs n'ont pas tous les moyens et compétences pour intervenir, ils permettent des connexions directes avec les réalités du terrain.

L'enquête montre également que la méfiance, l'exaspération ou la lassitude renvoient souvent à une attente de reconnaissance, d'écoute et de clarté. Il serait donc utile de mettre en place des espaces de dialogue encadrés, avec une animation claire, des règles de prise de parole et une restitution des échanges. Ces espaces pourraient permettre aux habitants, aux travailleurs exposés et aux représentants institutionnels de faire remonter des difficultés concrètes sans que la parole soit réduite à une opposition stérile. Ils pourraient aussi aider à mieux identifier les malentendus, les attentes non satisfaites et les effets de certaines décisions ou absences de décision sur la vie quotidienne. Cette orientation rejoint l'exigence d'un cadre clair et partagé, l'explicitation des questions débattues, et la possibilité de recourir à un tiers garantissant le processus participatif afin de renforcer la qualité du dialogue et la confiance entre les participants. Un bilan explicite sur la prise en compte des contributions du public paraît également pertinent.

En prolongement, nous pouvons également nous inspirer des pactes de collaboration, qui sont « les moyens nécessaires par lesquels la municipalité et des citoyens actifs conviennent de tout ce qui est nécessaire à la réalisation des interventions pour prendre soin et régénérer les biens communs » (Alix et al., 2018, p. 176). Sans transposer directement ce modèle, cette définition permet de penser des dispositifs dans lesquels les responsabilités, les moyens, les priorités et les modalités d'intervention seraient explicités de manière plus collaborative entre institutions et acteurs locaux.

2.3.4. Développer des dispositifs participatifs, d'appropriation et de préparation collective

Nous envisageons ici des moments où les habitants pourraient s'approprier certains savoirs d'expertise, mais aussi développer des compétences sociales à travers l'échange, le débat et des activités collectives. Nous nous appuyons ici sur une logique *socio-constructiviste*. Vygotski définit la zone proximale de développement comme « la disparité entre [...] le niveau de développement présent, qui est déterminé à l'aide des problèmes résolus de manière autonome, et le niveau qu'atteint l'enfant quand il résout des problèmes non plus tout seul mais en collaboration » (Vygotski, 2019, p. 361). En transposant prudemment cette définition à l'apprentissage chez l'adulte lorsqu'il résout des « problèmes », nous pouvons retenir l'idée qu'une mise en commun encadrée des expériences, pour une élaboration coopérative de sens, favorisera, chez les habitants de Marie-Galante, une meilleure acquisition de savoirs et de compétences.

Cette perspective peut être rapprochée de la réflexion de Bange sur le lien entre interaction et apprentissage. Il écrit que « le travail de recherche dans la perspective interactionniste consiste [...] à préciser la relation entre communication et acquisition, la relation entre la phase interactionnelle de la communication et la phase intrapsychique de l'acquisition [...] » (Bange, 1992, p. 2). Dans notre cas, cette approche permet de penser les ateliers participatifs comme des espaces où des éléments scientifiques et des connaissances spécifiques sur les sargasses pourraient être mis en discussion dans des moments animés par des experts du domaine. L'échange, la reformulation et la confrontation des idées et expériences permettraient alors de favoriser une appropriation progressive de ces savoirs. Les savoirs et compétences concernés pourraient ainsi porter sur l'appropriation des connaissances scientifiques, le développement de stratégies d'adaptation, mais aussi la capacité à dialoguer, à mettre en commun, à négocier et à débattre. Ce dispositif participatif a alors vocation à favoriser la cohésion sociale, le vivre-ensemble et le sentiment d'appartenance à une communauté locale.

Ces ateliers pourraient être organisés régulièrement. Ils permettraient aussi de faire remonter les difficultés rencontrées, les besoins concrets, les incompréhensions ou les désaccords, afin d'élaborer progressivement des plans d'action et des stratégies adaptées au terrain. Cela rejoint l'orientation envisagée par Blondiaux : « la participation exige un horizon

d'action. [...] Il peut s'agir de s'orienter face à une question complexe et lourde d'incertitudes ; de décider de la réalisation d'un projet ou de planifier l'avenir de la communauté » (Blondiaux, 2008, p. 109). Marie-Galante est marquée par la répétition du phénomène. Ces ateliers pourraient donc permettre de sortir d'une logique de réponse tardive ou fragmentée, en proposant une construction collective des actions, des priorités et des consignes adaptées à l'évolution du phénomène. De tels espaces participeraient à reconnaître les habitants comme des acteurs capables de contribuer à la compréhension de la situation et à l'élaboration des initiatives.

En ce sens, Gregorio Arena rappelle qu'« il ne suffit pas de déclarer [...]. Il faut aller plus loin et considérer [les citoyens comme] des personnes responsables et solidaires, qui de façon complètement autonome, travaillent avec l'administration pour servir l'intérêt général, [...] prendre soin des biens communs » (Alix et al., 2018, p. 174). Cela invite à envisager les habitants non comme de simples destinataires de l'information publique, mais comme des interlocuteurs susceptibles de participer à la formulation des problèmes et à la discussion des réponses. Cette perspective se traduit également ainsi : « les citoyens engagés [sont] des alliés des institutions dans la lutte contre l'entropie [...] » (Alix et al., 2018, p. 175).

Cette partie a permis de discuter les principaux résultats de l'analyse, de préciser certaines limites du corpus et des conditions d'enquête, puis de proposer plusieurs recommandations. L'enquête montre que la réception de l'information sur les sargasses se construit dans une articulation constante entre expérience sensible, recherches personnelles, échanges de proximité et évaluation de l'action publique. Elle montre aussi que les difficultés de communication ne relèvent pas seulement d'un manque d'information, mais d'un défaut plus large de lisibilité, de suivi et d'ajustement de l'action publique aux réalités vécues. Les recommandations proposées visent ainsi à améliorer les conditions de dialogue autour du phénomène des sargasses, en tenant compte à la fois des attentes habitantes, des dynamiques locales de circulation de l'information et de la nécessité de rendre l'action publique plus lisible.

Conclusion

Notre étude a visé une compréhension plus profonde de la réception de l'information sur les sargasses à Marie-Galante, à partir d'une enquête qualitative menée en immersion entre la mi-janvier et la mi-mars 2026. Le phénomène des sargasses, à l'origine de problèmes environnementaux et sanitaires, a ici été observé comme un objet de *communication*, et ainsi également de *communication publique*. Notre objectif ne visait pas à trancher la validité des informations circulant sur les sargasses, mais à comprendre ce que ces informations deviennent lorsqu'elles sont reçues, discutées et confrontées à l'expérience vécue.

Notre analyse montre d'abord que les enquêtées reviennent souvent sur un manque d'information. Elles jugent les informations disponibles peu concrètes, tardives, ou insuffisantes pour protéger. Leurs attentes portent sur des consignes, des explications, des données accessibles, des retours visibles et des indications pratiques. Derrière ces demandes, la reconnaissance des habitants comme citoyens semble aussi en jeu, notamment lorsqu'est exprimé le sentiment d'être délaissé par les institutions. Nous notons donc que la communication publique est évaluée à partir de sa capacité à rendre la situation intelligible, à accompagner au quotidien, et à illustrer ou non une considération pour l'expérience vécue par les habitants.

Les résultats confirment ensuite la place de l'expérience sensible dans la construction de la crédibilité. Odeurs, effets observés sur les matériaux ou encore visibilité des envahissements deviennent des repères à partir desquels les habitantes évaluent les informations reçues. Un message est jugé crédible lorsqu'il permet d'expliquer ou de confirmer ce qui est vécu. Dans ce cadre, les recherches personnelles, les échanges avec des proches, les professionnels, les journalistes locaux ou les acteurs perçus comme compétents participent à la formation de repères informatifs. Après avoir été évalués par le récepteur, ils s'intègrent à leurs représentations et servent à évaluer les nouvelles informations. L'enquête met donc aussi en évidence l'importance de la circulation sociale de l'information via les relations de proximité, les réseaux sociaux, la communication des collectifs ou des journalistes locaux.

Ces résultats sont à observer avec une certaine nuance. Il est nécessaire de s'écarter d'une vision linéaire de la communication publique. Une information ne produit pas mécaniquement une réception homogène. En plus d'être soumis à l'inégalité d'accès, lorsque le message est reçu, il se confronte à des situations sociales et affectives différentes. Il peut alors être validé, discuté, contesté ou réinterprété selon l'expérience du phénomène et selon la confiance préalablement accordée aux institutions. Dans le cas des sargasses, les écarts entre l'expérience vécue par les habitants et les indices visibles de l'action publique participent à nourrir les remises en question, parfois jusqu'au soupçon et à la conflictualité.

Les recommandations formulées dans notre recherche visent à répondre à ces constats en agissant à plusieurs niveaux. Elles invitent d'abord à rendre l'information publique plus claire, plus concrète et plus continue, notamment via des formats accessibles, des points d'information réguliers et une meilleure restitution des données observables et mesurées. Nous pensons également qu'il est important de clarifier le rôle de chaque acteur concerné, qu'il s'agisse des communes, de la communauté de communes, de l'ARS ou d'autres institutions. La mise en place d'un référent local pourrait aussi aider les habitants à savoir plus facilement vers qui se tourner. Enfin, il paraît essentiel de s'appuyer davantage sur les relais de proximité, de créer des espaces d'échange bien encadrés et de développer des démarches participatives permettant de partager à la fois les expériences des habitants, leurs besoins et les connaissances scientifiques autour des sargasses.

Notre analyse doit toutefois être envisagée avec ses limites. Le corpus est relativement restreint, composé de quatre entretiens réalisés uniquement auprès de femmes, et dans une temporalité particulière. Les résultats ne peuvent donc pas représenter l'ensemble de la population marie-galantaise, ni valoir pour des périodes indifférenciées. Ils permettent d'observer l'activité de réception de quelques résidentes de l'île, ainsi que l'inscription de cette réception dans une circulation sociale de l'information et un environnement en évolution. Le contexte rattaché à l'étude est donc une situation où le phénomène des sargasses est d'abord peu visible, en fin d'une période de répit de quelques mois, mais anticipé du fait d'une récurrence établie et connue.

Nos recherches se sont principalement concentrées sur la réception de l'information, limite qui ouvre une perspective de recherche complémentaire. Il serait pertinent d'étudier plus directement la communication émise par les acteurs institutionnels. Cette enquête pourrait porter sur les contenus diffusés, leur récurrence, leurs temporalités, leurs supports et leurs formes, mais aussi sur les perceptions et les expériences des émetteurs eux-mêmes. Les collectivités produisent leur communication dans des conditions concrètes, marquées par des contraintes matérielles, budgétaires, organisationnelles et politiques.

Étudier de plus près ces acteurs permettrait de mieux comprendre les arbitrages quotidiens qui orientent ou limitent la prise de parole publique. Les silences, les délais, les prudenances ou les choix de communication peuvent être observés d'un autre point de vue que celui de la réception. Ils peuvent aussi relever de difficultés de coordination, de moyens limités, de moyens d'action partagés entre plusieurs niveaux administratifs, d'enjeux économiques locaux ou de tensions entre protection sanitaire et maintien des activités du territoire. Une recherche complémentaire permettrait ainsi de produire une lecture plus globale des dynamiques de communication autour des sargasses. Elle pourrait aussi conduire à formuler des recommandations plus attentives aux réalités des émetteurs, à leurs marges de manœuvre réelles et aux difficultés qu'ils rencontrent. L'enjeu serait alors de penser une communication publique capable de mieux répondre aux attentes des habitants, tout en tenant compte des contraintes réelles des acteurs chargés de la produire.

Bibliographie

Ouvrages, articles et ressources scientifiques

- Alix, N., Bancel, J.-L., Coriat, B., & Sultan, F. (Éds.). (2018). *Vers une république des biens communs ?* Éditions Les liens qui libèrent.
- Allport, G. W., & Postman, L. (1947). *The psychology of rumor*. Henry Holt and Company.
<http://archive.org/details/in.ernet.dli.2015.268464>
- Bange, P. (1990). À propos de la structure de l'interaction : La réciprocité des motivations. *Réseaux*, 8(1), 51-68. <https://doi.org/10.3406/reso.1990.3530>
- Bange, P. (1992). À propos de la communication et de l'apprentissage de L2 (notamment dans ses formes institutionnelles). *Acquisition et interaction en langue étrangère*, 1, 53-85.
<https://doi.org/10.4000/aile.4875>
- Bardin, L. (2013). Chapitre II. Définition et rapport avec les autres sciences. *L'analyse de contenu* (p. 30-51). Presses Universitaires de France. <https://shs.cairn.info/l-analyse-de-contenu--9782130627906-page-30?lang=fr>
- Bateson, G., Jackson, D. D., Haley, J., & Weakland, J. (1956). Toward a theory of schizophrenia. *Behavioral Science*, 1(4), 251-264. <https://doi.org/10.1002/bs.3830010402>
- Bérard, Y., & Ménez, F. (2024). « Crise des sargasses » : L'extension à tâtons du domaine des risques aux Antilles. *Revue française des affaires sociales*, (1), 45-68. <https://doi.org/10.3917/rfas.241.0045>
- Berger, P., & Luckmann, T. (2018). *La construction sociale de la réalité*. Armand Colin.
<https://doi.org/10.3917/arco.berge.2018.01>
- Bessièrès, D. (2009). La définition de la communication publique : Des enjeux disciplinaires aux changements de paradigmes organisationnels. *Communication et organisation*, 35, 14-28.
<https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.686>
- Blanche-Benveniste, C. (2004). Le corpus de français parlé du GARS. Dans *Corpora del parlato francese, spagnolo ed inglese*. Université de Leipzig. <https://home.uni-leipzig.de/burr/CorpusLing/pdf/Blanche-Benveniste.pdf>
- Blondiaux, L. (2008). *Le nouvel esprit de la démocratie : Actualité de la démocratie participative*. Seuil.
- Boissellier, S. (2011). La circulation réticulaire de l'information en milieu rural : Historiographie et pistes de réflexion. *La rumeur au Moyen Âge : Du mépris à la manipulation, Ve-XVe siècle* (p. 249-278). Presses universitaires de Rennes. <https://doi.org/10.4000/books.pur.119700>
- Bourdieu, P. (2004). La situation d'enquête et ses effets. *Textes de méthodologie en sciences sociales* (B. Dantier, prés.). J.-M. Tremblay. <https://doi.org/10.1522/cla.bop.sit> (Extrait de *La misère du monde*, 1993)
- Bourdieu, P. (1980). Le capital social. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 31(1), 2-3.
https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1980_num_31_1_2069

- Broqua, C. (2009). Observation ethnographique. *Dictionnaire des mouvements sociaux* (p. 379-386). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.filli.2009.01.0379>
- Calvet, L.-J., & Philippe, K. (2020). Pour une écologie des langues (entretien). *Sciences Humaines*, (HS25), 33-34. <https://doi.org/10.3917/sh.hs25.0033>
- Charaudeau, P. (2001). Langue, discours et identité culturelle. *Éla. Études de linguistique appliquée*, 123-124(3), 341-348. <https://doi.org/10.3917/ela.123.0341>
- Charaudeau, P. (2011). Chapitre 1. L'information comme acte de communication. *Les médias et l'information : L'impossible transparence du discours* (p. 21-28). De Boeck Supérieur. <https://shs.cairn.info/les-medias-et-l-information--9782804166113-page-21?lang=fr>
- Charaudeau, P. (2011). Chapitre 4. Du contrat de communication en général. *Les médias et l'information : L'impossible transparence du discours* (p. 49-55). De Boeck Supérieur. <https://www.cairn.info/les-medias-et-l-information--9782804166113-page-49.htm>
- Charaudeau, P., & Maingueneau, D. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Seuil.
- Dagenais, B. (1994). En milieu rural, la communication échappe au schéma classique. *Communication et organisation*, 6. <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.1734>
- Fieschi, J. (2025). Les sargasses, un défi pour la Caraïbe. *Géoconfluences*. <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/les-espaces-littoraux-gestion-protection-amenagement/articles-scientifiques/sargasses>
- Freeman, J., & Park, S. (2015). Rural realities: Digital communication challenges for rural Australian local governments. *Transforming Government: People, Process and Policy*, 9(4), 465-479. <https://doi.org/10.1108/TG-03-2015-0012>
- Granovetter, M. S. (1973). The strength of weak ties. *American Journal of Sociology*, 78(6), 1360-1380. <https://snap.stanford.edu/class/cs224w-readings/granovetter73weakties.pdf>
- Goffman, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne. 1, La présentation de soi*. Les Éditions de Minuit. <http://archive.org/details/lamiseenscenedel0000goff>
- Hall, S. (1994). Codage/décodage (M. Albaret & M.-C. Gamberini, Trad.). *Réseaux*, 12(68), 27-39. <https://doi.org/10.3406/reso.1994.2618>
- Janin, P. (2004). Relation verticale, relation horizontale. Le pari gestaltiste du « nous ». *Gestalt*, 26(1), 163-185. <https://doi.org/10.3917/gest.026.0163>
- Joseph, I. (2002). Introduction. *Erving Goffman et la microsociologie* (2e éd., p. 5-13). Presses Universitaires de France. <https://shs.cairn.info/erving-goffman-et-la-microsociologie--9782130535041-page-5?lang=fr>
- Kapferer, J.-N. (1987). *Rumeurs : Le plus vieux média du monde*. Seuil.
- Katz, E., & Lazarsfeld, P. F. (1955). *Personal influence: The part played by people in the flow of mass communications*. Free Press. <https://archive.org/details/personalinfluenc0000katz/mode/2up>

- Kaufmann, J.-C. (2016). *L'entretien compréhensif* (4e éd.). Armand Colin.
<https://doi.org/10.3917/arco.kaufm.2016.01>
- Mauger, G. (2004). Stéphane Beaud et Florence Weber, Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques. *Lire les sciences sociales. Volume 4/1997-2004* (p. 65-69). Éditions de la Maison des sciences de l'homme. <https://doi.org/10.4000/books.editionsmsmh.6924>
- Mead, G. H. (1934). *Mind, self, and society*. University of Chicago Press.
<http://archive.org/details/in.ernet.dli.2015.215637>
- Ménez, F. (2021). Les lanceurs de SOS : entre mobilisations profanes et expertes pour la reconnaissance du problème des échouements de sargasses en Martinique. *Écologie & Politique*, 63(2), 107-119.
<https://doi.org/10.3917/ecopo1.063.0107>
- Ménez, F., Ranély Vergé-Dépré, C., & Béchacq, D. (2023). Marie-Galante (Guadeloupe) à l'épreuve des sargasses : approches anthropologique et géographique d'un risque vécu. *EchoGéo*, 64.
<https://doi.org/10.4000/echogeo.25353>
- Multigner, L., Ndong, J. R., Romana, M., & Blanchet, P. (2011). Exposition au chlordécone et risque de survenue d'un cancer de la prostate. Étude Karuprostate, Guadeloupe (France). *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, 3-4-5, 40-44.
https://www.santepubliquefrance.fr/sites/default/files/rdd/document/18427_10613-10613-ps.pdf
- Pasquier, M. (2017). Chapitre 2. Communication publique : définitions, fonctions et types. *Communication des organisations publiques* (p. 35-72). De Boeck Supérieur.
<https://doi.org/10.3917/dbu.pasqu.2017.01.0035>
- Sabourin Labrousse, F. (2024). Corps en lutte et terres asphyxiées : un regard sur les conséquences des sargasses en Martinique et en Guadeloupe. *Études caribéennes*, 57-58.
<https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.31353>
- Sibille, H., & Bout, T. (2011). *La voie de l'innovation sociale : Entretien avec Hugues Sibille*. Rue de l'échiquier.
- Von Glasersfeld, E. (2008). An introduction to radical constructivism. *Antimatters*, 2(3), 5-20.
https://antimatters2.wordpress.com/wp-content/uploads/2018/04/2-3-02-radical_constructivism.pdf (Œuvre originale publiée en 1984)
- Vorms, M. (2021). Bayes and biases. Questioning the 'confirmation bias'. *Revue de métaphysique et de morale*, 112(4), 567-590. <https://doi.org/10.3917/rmm.214.0567>
- Vygotski, L.-S. (2019). Chapitre 6. Étude du développement des concepts scientifiques pendant l'enfance. *Pensée et langage* (F. Sève, trad., p. 281-423). La Dispute.
<https://doi.org/10.3917/disp.vygot.2019.01.0281>
- Zémor, P. (2009). Les formes de la communication publique. *La communication publique* (p. 25-67). Presses Universitaires de France. <https://shs.cairn.info/la-communication-publique--9782130564102-page-25?lang=fr>

Documents institutionnels, discours publics et guides méthodologiques

- Belleuvre, M., Bochaton, M., Catajar, N., et al. (2009). *Guide et outils du conseil en méthodologie à l'usage des conseillers méthodologiques en Bourgogne*. GRSP Bourgogne. <https://www.rrapps-bfc.org/sites/default/files/methodologie/fichiers/2021/guide-methodo-projet.pdf>
- Conseil de l'Europe. (2008). *Livre blanc sur le dialogue interculturel : « Vivre ensemble dans l'égalité »*. https://www.coe.int/t/dg4/intercultural/source/white%20paper_final_revised_fr.pdf
- Macron, E. (2018). Déclaration de M. Emmanuel Macron, président de la République, sur les échouages de sargasse, végétaux marins hautement toxiques, sur les rivages antillais, à Goyave le 28 septembre 2018. *Vie publique*. <https://www.vie-publique.fr/discours/206817-declaration-de-m-emmanuel-macron-president-de-la-republique-sur-les-e>
- Ministère de la Transition écologique et solidaire. (2017). *Charte de la participation du public : Pour améliorer l'efficacité et la citoyenneté des décisions ayant un impact sur le cadre de vie*. Commissariat général au Développement durable. https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/Charte_participation_public.pdf
- Parc national de la Guadeloupe. (2016). *Sargasses, causes et conséquences*. guadeloupe-parcnational.fr. Consulté le 20 mars 2026, sur <https://www.guadeloupe-parcnational.fr/fr/des-connaissances/les-missions-scientifiques/lactualite-scientifique/sargasses-causes-et>
- Préfet de la région Guadeloupe. (2025). PRE-ALERTE à Capesterre de Marie-Galante le 28 avril 2025. *Les services de l'État en Guadeloupe*. Consulté le 20 mars 2026, sur <https://www.guadeloupe.gouv.fr/index.php/Actions-de-l-Etat/Securite/Risques-naturels-et-technologiques/Dossier-sargasses/Alertes-et-pre-alertes-des-concentrations-en-sulfure-d-hydrogene-et-en-ammoniac/PRE-ALERTE-a-Capesterre-de-Marie-Galante-le-28-avril-2025>
- Préfet de la région Guyane. (s. d.). Qu'est-ce que les sargasses ? *Les services de l'État en Guyane*. Consulté le 20 mars 2026, sur <https://www.guyane.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Securite-et-protection-de-la-population/Episodes-de-sargasses/Qu-est-ce-que-les-sargasses>

Sources médiatiques et numériques

- FRANCE 24. (2025, 2 mai). Caraïbes : les sargasses envahissant les plages pèsent sur les habitants [Vidéo]. *YouTube*. Consulté le 20 mars 2026, sur <https://www.youtube.com/watch?v=C5y988O1fYU>
- Foufougong. (2025, 10 octobre). FOUFOUGONG JERRY [Reel]. *Facebook*. Consulté le 20 mars 2026, sur <https://www.facebook.com/reel/1109642221276064>